



Parasha Metsora

... dans une perspective messianique

SEFER VAYIQRA

28^{ème} Parashat Hashavoua

Metsora - (Lépreux)

סֵפֶר וַיִּקְרָא

פַּרְשַׁת הַשְּׁבוּעַ 28
מִצְרַעַת

Torah : Lévitique 14.1 - 15.33

Haftarah : 2 Rois 7.1 à 20, Psaume 9

Marc 1.40 à 45 et Mat. 23:16-24:2 et 30-31

« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie,
mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra »

(1 Corinthiens 13:9-10)

parasha@bethyeshoua.org - J.Sobieski

PARASHA MESSIANIQUE SEFER VAYIKRA

Parasha		Torah	Haftarah	Brit hadasha
24	1	Vayikra (Il appela) ויקרא	Lévitique 1.1 - 5.26	Esaïe 43.21 à 44.28, Ps 50. Marc 1.1 à 8 Marc 7:1 à 30
25	2	Tsav (Ordonne) צו	Lévitique 6.1 - 8.36	Jérémie 7.21 à 8.3, 9.23 à 24, Malachie 3 et 4, Psaume 20. Marc 1.9 à 15, Rom 12:1 -8 Héb. 10:19 à 25
26	3	HaShemini (Huitième) הַשְּׁמִינִי	Lévitique 9.1 - 11.47	2 Sa 6.1 à 2 Sa 7.16. Ez 43.17 à 44.31, Es 43.27 à Es 44.8 et 30, Ps 67. Marc 1.16 à 28 Marc 9:1 à 13
27	4	Tazria (Elle concevera) תְּזַרִיעַ	Lévitique 12.1 - 13.59	2 Rois 4.42 à 2 Rois 5.19, Es 66.7 à 24, Ps 139. Marc 1.29 à 39 Marc 9:14 à 50
28	5	Metsora (Lépreux) מְצֹרָע	Lévitique 14.1 - 15.33	2 Rois 7.1 à 20, Psaume 9. Marc 1.40 à 45 Mat. 23:16- 24:2 et 30-31
29	6	Aharei mot (Après la mort) אַחֲרֵי מוֹת	Lévitique 16.1 - 18.30	Amos 9.7 à 15, Ez 22.1 à 22, Ps 32. Marc 2.1 à 14 Jean 7:1 à 52
30	7	Qedoshim (Saints) קְדוֹשִׁים	Lévitique 19.1 - 20.27	Ez 20.2 à 20, Ez 22.1 à 19, Es 4.3 à Es 5.30. Marc 2.15 à 17 Jean 7:53 à 10:21
31	8	Emor (Dis) אמר	Lévitique 21.1 - 24.23	Ez 44.15 à Ez 45.11, Ps 132 Marc 2.18 à 28 Luc 11:1 à 12:59
32	9	Behar Sinai (Au mont Sinai) בהר סיני	Lévitique 25.1 - 26.2	Jér 32.6 à 27. Marc 3.1 à 12 Luc 4:16 à 21
33	10	Behouqotai (Dans mes lois) בַּחֲקוֹתַי	Lévitique 26.3 - 27.34	Jér 16.19 à Jér 17.14. Marc 3.13 à 30 Mat. 21:33 à 46

Metsora - Lévit. 14.1-2 La purification d'un lépreux

Le shabbat où cette parasha Metsora est lue, est d'après le courant du judaïsme Chabad, un «Shabbat HaGadol» un Grand Shabbat, celui juste avant Pessah. A cause de ça, la Haftarah de ce samedi est la dernière partie de Malakhi chapitre 3, 4-23. Ce n'est pas notre propos puisque la haftarah prévue par la majorité parlera du même thème que va décrire Lévitique 14 à savoir l'histoire de Naaman en 2 Rois 7.

Un autre point qu'il est bon d'éclaircir à la lumière de ce qu'on va analyser c'est le «frein».

On va parler ici d'un sujet fort désagréable et qui va concerner «le fruit de nos lèvres»

Psaume 39 : 1 Au chef des chantres. A Jeduthun, Psaume de David. 2 Je disais : Je veillerai sur mes voies, de peur de pécher par ma langue; Je mettrai un frein (Mahsowm) à ma bouche, tant que le méchant sera devant moi».

Précisons d'emblée que le « méchant » (c'est-à-dire le diable) dont il est question sera devant nous tant que nous n'aurons pas fui loin de lui : *Jacques 4:7 «Soumettez-vous donc à Dieu; résistez au diable, et il fuira loin de vous. 8Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs; purifiez vos cœurs, hommes irrésolus....»*

Le frein dont il sera question se dit 4269 mahsowm מַחְסוֹם ; n m - frein (1 occurrence).

«muselière», «bride». Ce mot vient de 2629 hassam חָסַם une racine primaire ; v emmuseller, fermer, arrêter, empêcher, museler.

Le texte de Lévitique 14.1 commence par un *vav séquentiel* (consécutif- **surligné en jaune** dans le texte) et sa signification est «*et ensuite après ce qui vient d'être dit...*» qui nous demande d'aller lire ce qui précède. Et en effet, comme la parasha parlera de la lèpre, les textes parlant de la lèpre proprement dit, ont déjà été évoqués avant ça, en Lévitique 13:42-59.

Avant de rentrer plus profondément dans le détail de la maladie, le sacrificateur laissera un délai de 7 jours pour voir s'il ne s'agit pas d'abord de teigne ou d'une simple brûlure qu'il faudra laisser le temps de se cicatrifier «*Le sacrificateur examinera la plaie le septième jour*». Qu'il s'agisse de maladies physiques ou d'origine spirituelle due à une mauvaise parole de jugement, ce sera comme une sorte d'avertissement que Dieu donnera ici l'occasion aux hommes de se remettre devant Dieu le jour de shabbat.

Ce jour solennel du shabbat, faisant partie du 4^{ème} commandement, nous est donné comme un jour saint au cours duquel les choses se remettront d'elles mêmes : le jour de la guérison divine. On sait que les simples maladies, rhumes ou grippe en tous genres mettent une semaine à partir. Ici, ce n'est qu'après ces 7 jours, que l'Éternel va donner les instructions pour sonder plus profondément le mal et prendre plus sérieusement les choses en mains. Le shabbat est une marque de soumission à Dieu et apporte par conséquences la guérison de l'âme, du corps et de l'esprit. Ce shabbat n'est pas un jour comme un autre puisqu'on se retrouve dans la Sainte Présence de Dieu. C'est ainsi que Adam et Ève n'avaient aucune maladie avant la chute. Leur corps mortel qui était sujet aux risques de maladie étaient protégés par la proximité de la Gloire de la Lumière divine. Si quelqu'un est souvent sujet à la maladie, il ne lui reste qu'une seule chose à faire : venir se déplacer physiquement à shabbat si possible et de préférence en présentiel. C'est à force d'obéissance, semaine après semaine qu'il verra par lui-même au fur et à mesure les conséquences de son obéissance. Puisque le malade sera ainsi soumis au Seigneur, c'est dans ce cadre de soumission que l'Éternel commencera par évoquer la possibilité d'infection à la tête. Il est inutile de venir se plaindre au responsable ou au pasteur de toutes sortes de maladies ou de difficultés familiales en tous genres ou de demander de prier pour lui si cette personne ne fait aucun effort pour se déplacer aux réunions de shabbat ou ne fut-ce que de suivre les cultes en direct. Dieu a donné une première solution facile : soumettez-vous à Dieu et résistez au diable et il fuira loin de vous.

Pour en revenir au fait, le texte commence par la maladie à la tête du corps. Si donc un homme est touché par la lèpre et que c'est la tête qui est touchée l'homme représente ici le «*corps*» de l'assemblée et la tête représente *Yeshoua*. Est-ce que c'est bien Yeshoua qui gouverne cette assemblée ou ne s'agit-il pas plutôt d'une assemblée «*charnelle*» gouvernée par les «*sentiments*» ? Si la lèpre s'est donc installée, Dieu va donner les instructions pour purifier la personne ou l'assemblée. Cette lèpre est comme on le verra plus loin, une maladie spirituelle due au péché de médisance.

<p>וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר:</p>	<p>vayedabber YHVH el Mosheh lemor</p>	<p>1 (<i>Après quoi</i>) L'Éternel parla à Moïse, disant</p>
---	--	--

זֹאת תִּהְיֶה תּוֹרַת הַמִּצְוָה בַּיּוֹם טְהוֹרָתוֹ !וְהוּבָא אֶל-הַכֹּהֵן:	zot tiheieh torat hammetsora beyom tohorato vehouva el hakohen	2 Voici quelle sera la loi sur le lépreux, pour le jour de sa purification. On l'amènera devant le sacrificateur.
---	---	--

Cette parasha nous parle de la lèpre, une maladie qui provient d'un jugement de Dieu sur la médisance. Cette «maladie» était considérée comme plus qu'une simple maladie car elle était «pire que la mort» elle-même.

Médicalement parlant, c'est un agent infectieux appelé «bactérie Mycobacterium leprae». Cette dernière semble être transmise par des gouttelettes d'origine nasale lors de contacts étroits et fréquents avec des personnes infectées et non traitées. Le bacille de la lèpre se multiplie très lentement : la période d'incubation de la maladie est de 5 ans en moyenne, mais les symptômes peuvent parfois n'apparaître qu'au bout de 20 ans. La maladie provoque des lésions cutanées et nerveuses. Sans traitement, ces lésions progressent et deviennent permanentes, touchant la peau, les nerfs, les membres et les yeux. Le lépreux ne «sent» plus, il ne «voit» plus, il devient «insensible». On n'excluait pas un mort du campement tandis qu'on excluait un lépreux. La «mort» ne contamine pas puisqu'elle fait partie intégrante de notre nature terrestre. Par contre la lèpre représente la médisance : elle contamine. Pour s'en défaire, il faut une action rapide et sans délais : l'exclusion pure et simple du camp.

Le mot 6879 tsara צָרַע signifie lépreux, lèpre, être morbide de peau. Un autre mot venant de la même racine 6880 tsirah צִרְעָה est un nom *féminin collectif* qui signifie *frelons*, guêpe. Le genre «féminin» ici est intéressant car de la même façon qu'une femme va enfanter une postérité ou qu'un peuple nouveau né va enfanter une «nouvelle création», ces *frelons* vont «enfanter» eux aussi une postérité, une postérité «corrompue».

On pense à tous ces enfants palestiniens nés dans les années 90, 2000 au moment de la terrible Intifada, cette époque voyait apparaître des livres d'école où on enseignait à ces tous petits comment massacrer des juifs. Aujourd'hui en 2022, ces jeunes gens, plutôt que d'avoir été enseignés dans l'amour, arrivent sur le terrain gonflés à bloc par tout ce qui les a corrompus et ils sont prêts à aller exterminer tous les juifs qu'ils rencontreront dans la rue.

La lèpre et les frelons - jugement envoyé par Dieu

Ces «insectes» attaquent en essaim. Derrière ces essaims de frelons, on voit ici l'armée des ténèbres qui agit aux ordres du tout-Puissant :

*Exode 23 : 28 «J'enverrai **les frelons (Tsir'ah)** devant toi, et ils chasseront loin de ta face les Héviens, les Cananéens et les Héthiens.»*

Deutéronome 7 : 17-20 «17 Peut-être diras-tu dans ton cœur : Ces nations sont plus nombreuses que moi; comment pourrai-je les chasser ? 18 Ne les crains point. Rappelle à ton souvenir ce que l'Éternel, ton Dieu, a fait à Pharaon et à toute l'Égypte, 19 les grandes

*épreuves que tes yeux ont vues, les miracles et les prodiges, la main forte et le bras étendu, quand l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir : ainsi fera l'Éternel, ton Dieu, à tous les peuples que tu redoutes. 20 L'Éternel, ton Dieu, enverra même les frelons contre eux, jusqu'à la destruction de ceux qui échapperont et qui se cacheront devant toi. 21 Ne sois point effrayé à cause d'eux; car l'Éternel, ton Dieu, est au milieu de toi, le Dieu grand et terrible. 22 L'Éternel, ton Dieu, chassera peu à peu ces nations loin de ta face; tu ne pourras pas les exterminer promptement, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi. 23 L'Éternel, ton Dieu, te les livrera; et il les mettra complètement en déroute, jusqu'à ce qu'elles soient détruites. 24 Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras disparaître leurs noms de dessous les cieux; aucun ne tiendra contre toi, jusqu'à ce que tu les aies détruits. 25 Vous brûlerez au feu les images taillées de leurs dieux. Tu ne convoiteras point et tu ne prendras point pour toi l'argent et l'or qui sont sur elles, de peur que ces choses ne te deviennent un piège; car elles sont en abomination à l'Éternel, ton Dieu. 26 Tu n'introduiras point une chose abominable dans ta maison, afin que tu ne sois pas, comme cette chose, dévoué par interdit; tu l'auras en horreur, tu l'auras en abomination, car c'est une chose dévouée par interdit. 20 «L'Éternel, ton Dieu, enverra même **les frelons (Tsir'ah)** contre eux, jusqu'à la destruction de ceux qui échapperont et qui se cacheront devant toi.»*

Josué 24 : 12 «et j'envoyai devant vous les frelons (Tsir'ah), qui les chassèrent loin de votre face, comme les deux rois des Amoréens : ce ne fut ni par ton épée, ni par ton arc.»

On voit donc dans ces 3 passages que c'est Dieu Lui-même qui envoie les frelons pour détruire ses ennemis. Et ces «frelons» (tsirah) sont étroitement liés à la «lèpre» (tsaraat).

Il n'y a aucun hasard. L'un comme l'autre, ils sont donc des esprits ou des maladies qui agissent sur l'ordre même de Dieu comme une sorte de jugement soit pour chasser les peuples abominables, ennemis de Dieu et ouvrir ainsi la porte du pays promis au peuple de Dieu soit pour faire taire les médisants et préserver le reste du peuple.

Ça ne sert à rien d'apprendre les lois sur les sacrifices de la lèpre si on ne comprend pas ce qui se déroule dans la maladie de cette infection : elle doit nous montrer médicalement ce qui se passe spirituellement.

La Bible est un langage spirituel. Ce n'est pas parce qu'il y a la guerre en Ukraine que cela signifierait que tous les ukrainiens sont des nazis ou des mauvais. En 40, il y a eu beaucoup d'ukrainiens qui se sont enrôlés dans l'armée nazie et la chose est connue. S'agit-il d'un jugement ? Peut-être oui, peut-être non. Seul Dieu juge les nations qui ont osé touché à son peuple. Selon Menaché, un vieux juif belge décédé il y a quelques années et qui est passé par les caves de la Gestapo en 1942, les chambres de torture nazie étaient gérés non par des soldats allemands qui ne tenaient pas à se salir les mains, mais par des volontaires ukrainiens. Tous les ukrainiens et tous les russes ne sont pas pour autant maudits. A Kiev et à Odessa, nous connaissons plusieurs chrétiens et juifs messianiques. Mais il faut se rendre à l'évidence : l'enseignement falsifié a certainement produit des fous déconnectés de la réalité.

Ici on parle des Écritures prophétiques. Si la lèpre produit de l'insensibilité de la peau,

celle-ci qui devrait nous servir à rentrer en contact avec le monde, devient insensible, inerte. Et si la lèpre rend aveugle, cela signifie qu'au niveau SPIRITUEL - ALLÉGORIQUE, si quelqu'un se met à parler contre les autres et que ça finit par devenir pour lui un mode de vie, une habitude, il finira par ne plus s'en rendre compte, à ne plus rien comprendre de la *pensée de Dieu* de sa Parole pour sa vie et que toute la Parole de Dieu sera pour lui LOIS sur LOIS, ORDONNANCES sur ORDONNANCES et il n'aura jamais en lui la VIE ET L'ESPRIT.

Une personne ne peut jamais être médisante seule car il faut des oreilles pour l'écouter. Elle a dans sa bouche des dards (la langue) pour aller piquer partout et tout le temps. Celui qui a la «lèpre» ne peut faire qu'une chose : contaminer les autres. Comment reconnaît-on un «lépreux» spirituel ? Il ne «comprend» plus, il ne «sent» plus la Rouah Haqodesh (L'Esprit Saint), il est «insensible».

Ecoutez par contre ses conversations, ses intérêts : il ne parle que lui et il ne fait que parler contre ceux qui ne sont pas comme lui : il n'a qu'un seul désir : contaminer. Le médisant ne supporte pas la présence de ceux qui ont un cœur et des lèvres pures.

Vous voulez être libre de cette contamination virulente? FUYEZ ! FUYEZ ! FUYEZ ! Sinon vous deviendrez comme lui.

Proverbes 13:16 «Tout homme prudent agit avec connaissance, mais l'insensé fait étalage de folie.»

Proverbes 18:7 «La bouche de l'insensé cause sa ruine, et ses lèvres sont un piège pour son âme.»

Nous avons vu lors de notre parasha précédente que lorsque nous avons été créés, Dieu a combiné en nous, matière avec esprit. Les impuretés ne peuvent provenir que d'êtres vivants, dans la mesure où eux seuls sont composés à la fois d'un corps et d'une « âme vivante » donnés par Dieu. Un corps seul ne peut pas produire de l'impureté, de même une âme seule ne le peut pas non plus. C'est l'union entre les deux qui est la source de l'impureté; quand un esprit doit résider dans un corps qui est voué par définition à la mort. Si Dieu a uni matière et esprit, c'est pour permettre expressément à l'homme de faire des choix en toute liberté.

Par conséquent, lorsqu'une impureté (et on ne parle pas de péché) survient chez l'homme, c'est comme une imperfection qui se manifeste, un peu comme quand le corps humain rejette les déchets qui se trouvent dans son organisme. Le cadavre d'un homme ou celui d'une bête, les plaies de *tsaraat* ou les écoulements impurs sont autant de preuves de ce mal intrinsèque à la nature des êtres vivants, qui surgit ici et là, suite à une faute ou selon les circonstances. Et si l'impureté se manifeste «physiquement» aux yeux de tous, alors ses conséquences se font ressentir plus brutalement. Ce thème de l'impureté, montre en vérité le symptôme de cette imperfection qui est malheureusement - ou heureusement - nécessaire à la nature humaine.

La lèpre n'est pas une impureté : c'est une infection anormale

L'impureté normale fait partie de la «nature» humaine, suite aux conséquences du péché

sur toute la création. S'il n'y a pas «impureté», c'est que nous ne sommes pas de vrais hommes créés par Dieu libres de choisir. N'oublions pas que Dieu nous a créés «Iysh» et «Iyshah», des «hommes mortels faibles et dans un état désespéré». C'est notre nature.

Par contre la lèpre ne fait pas partie de notre nature à l'origine.

A l'origine, l'homme «Iysh» a été créé pour faire des choix, qu'ils soient bons ou mauvais.

La lèpre ne fait pas partie des conséquences de ces (mauvais) choix de départ.

La lèpre provient d'une contamination. En termes spirituels : il s'agit de liens démoniaques. Cela ne veut pas dire que tous les lépreux sont coupables. Cela signifie tout simplement que cette maladie «représente» un jugement. C'est exactement la même chose que lorsque l'on parle de ne pas manger du porc. Même si le porc est une viande «impure», on ne va pas se retrouver en enfer si on la consomme. Le porc est une «représentation» symbolique de celui qui se vautre dans le péché. Le cochon a une peau qui l'oblige à se protéger du soleil et, pour se faire, il va se rouler dans la boue et se mettre une couche de protection sur tout le corps. C'est avec Amour qu'il a été créé comme ça par Dieu. Pourtant il «représente» typologiquement, symboliquement le pécheur qui refuse de venir sous les rayons de Dieu.

Si le Tanakh est pédagogique, certainement il n'est ni juge ni bourreau.

C'est exactement dans ce sens là qu'on doit regarder le sens biblique de la lèpre. Quelqu'un qui regarde à la lèpre «charnellement» ressemble à ces disciples qui demandaient à Yeshoua pourquoi des gens sont morts écrasés par l'effondrement sur eux de la tour de Siloé :

Luc 13:4 «Ou bien, ces dix-huit personnes sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tuées, croyez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ?»

La seule réponse de Yeshoua était «*si vous ne vous repentez, vous périrez tous également*», Yeshoua ne répondra pas ici non plus si on lui demandait pourquoi les lépreux ont attrapé la lèpre. A moins de désobéir ouvertement à la Parole de Dieu en détruisant son corps par la cigarette ou par toute autre raison morbide, il n'y a généralement aucun lien direct de cause à effet entre la maladie et le péché.

Le malade de la «peau», **הַמְצֹרֵעַ** hametsora, une contraction de *ha* (l'article), *me* (préfixe d'origine) et *tsaraat* (lèpre) est une personne atteinte de l'une des maladies les plus graves, plus grave encore que la mort même puisque le mort n'était pas expulsé du camp d'Israël, par contre le «metsora» était expulsé du peuple. Si le mort n'est pas admis dans le Beth Hamiqdash (le tabernacle), il n'est pas expulsé pour autant du camp. Par contre le «metsora» est expulsé du camp et le processus de purification est compliqué. Lorsque le «metsora» sera guéri, le sacrificateur qui devra aller l'analyser, devra lui aussi quitter le camp pour aller le voir. Le «metsora», c'est-à-dire le «lépreux», c'est typiquement *le malade «de la langue»*, celui qui a un comportement «anti-social» non à cause du fait de ce que provoque sa maladie mais à cause de ce que cette maladie représente : la médisance. Cela nous montre que le «lashon hara» qui est symbolisé par la lèpre, c'est-à-dire la médisance, est beaucoup plus grave que la mort elle-même.

Le metsora est donc une personne qui est atteinte d'une maladie de la peau (bénigne ou maligne), la tsara'ath (6883) **צִרְעָתָא** et comme on va le voir, cette maladie peut toucher :

- le peuple : c'est la maladie maligne de la peau (Lévitique 13.14),
- les vêtements : c'est la rouille ou la moisissure (Lévitique 13.47-52.)

- les maisons : c'est un champignon ou de la moisissure (Lévitique 14.34-53).

Ce mot vient du verbe racine 6879 tsara צָרַע . C'est une racine primaire (20 occurrences) dont la traduction est lépreux, lèpre, être morbide de peau, être lépreux. Il s'agit ici d'un participe au masc. sing., c'est-à-dire un verbe à l'absolu intensif passif (mode Poul פִּעַל) «avoir la lèpre».

C'est le 9^{ème} mot de la 28^{ème} parasha section hebdomadaire du cycle annuel de lecture de la Torah et la cinquième du Livre du Lévitique.

On peut aussi noter que la première apparition du préfixe «me» se trouve au début de la Genèse lorsqu'il fallait séparer le pur de l'impur, entre le saint et le profane.

Si on sonde le début de la Torah, le premier mot qui commence par la lettre *mem* est le mot «mavddiyl» מַבְדִּיל qui est un participe masculin singulier conjugué au *hifil*. Ce mot est évidemment composé de cette lettre *mem* et de la racine badal :

ME+BADAL = MAVDDIYL. Cette racine primaire 914 badal בָּדַל signifie : *séparer, distinguer, distinction, choisir, se rendre, mettre à part, éloigné, exclu, ...* ; (42 occurrences), *diviser, séparer.*

Le péché volontaire ou le caractère charnel de l'homme ?

Mais quand on parle de séparation, quand on parle de péché, on doit nécessairement distinguer entre deux types de péché qui nous éloignent de Dieu : le péché qui provient de notre «chair», c'est-à-dire de quoi nous sommes faits dès la création et le péché qui provient d'une influence du serpent.

Le caractère charnel de l'homme

On ne se rend pas assez compte que Adam et Eve, avant que le serpent ne tente Eve, étaient déjà «méchants», «mortels», «dans un état déplorable». C'est ce que nous révèlent les racines de l'hébreu.

Lorsque Dieu créa l'homme et la femme, il les créa Iysh et Iyshah.

L'homme «Iysh» 376 אִישׁ est un nom masculin : *homme, hommes, mari, mâle, terre, gens, l'un, les uns, quelqu'un, chaque, aucun*. Iysh, c'est donc l'homme (le mâle en contraste avec la femme, femelle, le mari, un être humain, une personne (en contraste avec Dieu), un serviteur, grand homme, quelqu'un, chaque (adj)).

Il s'agit d'une contraction de 582 enowsh אָנוּשׁ n m-*homme, gens, maris, mâle, marchands, serviteurs, frères, ceux, soldats, espions, habitants, archers, matelots* ; (563 occurrences) : *homme mortel, le vulgaire, personne, humain, le méchant.*

Ce mot enosh vient de 605 anash אָנָשׁ anoush אָנוּשׁ une racine primaire ; *douloureuse, malade, sans remède, malheur, grave, mal* ; (9 occurrences), *être faible, malade, frêle, être souffrant, incurable, état désespéré.*

Pourquoi alors Dieu a-t-il créé Adam et Eve avec ces «défauts»? Pourquoi n'a-t-il pas pu les créer parfaits ? Pour qu'ils se rendent comptent que sans la Présence de Dieu ils ne sont RIEN. Tant que l'homme et la femme étaient dans la Sainte et Glorieuse Présence de Dieu, leur état personnel n'avait pas trop d'importance. Par contre à partir du moment où

ils s'en sont éloignés, ils ont tout perdu : ils ont réalisé ce qu'ils ont perdu. C'est tout le sens du tabernacle puis plus tard de la venue de Yeshoua qui avait un but : faire rapprocher l'homme de son Dieu sous certaines conditions.

Tout ce que nous enseignent «Iysh» et «Iyshah», c'est le caractère adamique mortel de l'être humain.

Le péché sous inspiration diabolique

Et puis, il y a l'influence démoniaque qui vient en rajouter. Cette influence a fait dire à l'apôtre Pierre au sujet du sacrifice de Yeshoua «à Dieu ne plaise cela ne t'arrivera pas».

C'était non seulement la «chair» qui a fait dire ces paroles à Pierre, mais il y avait derrière cette idée, une inspiration diabolique de Satan pour empêcher que les hommes puissent être sauvés par la Puissance de la Croix.

On voit donc dans la Bible beaucoup de cas où les hommes pèchent par la «chair» et d'autres cas où ils pèchent sous une inspiration démoniaque. Les actions du roi Saül étaient clairement inspirés par le diable.

Certains peuples païens dans la Bible voulaient être tout simplement amis des patriarches comme p.ex. les «Héthiens» qui voulaient donner gratuitement la caverne de Macpela à Abraham. Ils étaient sans le savoir, inspirés par le diable pour que par l'intermédiaire de leur descendance, Satan puisse dominer Abraham et toute sa descendance et le manipuler par Mamon.

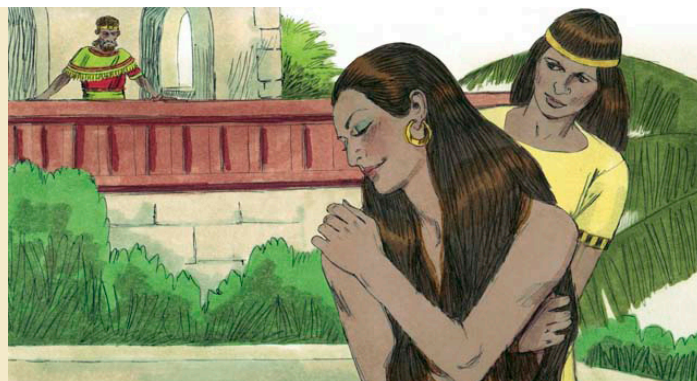
L'histoire du roi David qui a fait tuer Urie le Héthien en *2 Samuel 11:3* est intéressante à plus d'un titre car au départ la motivation première était inspirée par un pur désir charnel

«David fit demander qui était cette femme, Et on lui dit : N'est-ce pas Bath-Schéba, fille d'Eliam, femme d'Urie, le Héthien?». Cette

histoire au départ purement charnelle, cache en réalité un puissant enseignement spirituel. Le Messie Fils de Dieu, l'Epoux Divin (représenté par David) vient pour arracher son épouse, la Qehilah, l'église, représentée par la belle Bath Shéba, qui était l'épouse d'un «Héthien». La mort de Urie que bon nombre de croyants plaignent, est en réalité l'image spirituelle du *fil de la terreur*. Ce «fil de Heth» 2845 **Heth** תת est un nom pronominal masculin qui signifie «terreur». Ce **Heth** était un fils de Canaan et fondateur des Héthiens.

Lorsque Dieu veut sauver le monde, il a

pour idée de venir se choisir une «épouse» et la faire paraître pure, irrépréhensible et sans tache pour les noces de l'Agneau. L'aspect charnel de l'adultère du roi David va donc être utilisé ici comme enseignement pédagogique du rachat de l'église.



Une autre forme de péché comme l'adultère du roi David sera au contraire une image de la rédemption en Yeshoua :

Le Messie (le roi David) vient chercher son épouse (Bath Shéba) pour devenir son Mari : il l'arrache à son premier mari (Urie) le *héthien* c'est-à-dire de la descendance de **Heth** (la «terreur»). Ils auront un fils : le «Fils de David» (Yeshoua) qui devra mourir pour payer le droit de rachat de cette épouse (la Qehilah- l'Eglise).

La Vie ou la mort : le «metsora» et «Mitsraïm» l'Égypte

Pour ceux qui auraient encore des doutes sur le lien qu'il y a entre la lèpre et le péché, on va trouver un lien étroit ici entre le lépreux (le *metsora*) et l'Égypte (le pays de *Mitsraïm*). Ce pays «Égypte» (*Mitsraïm*) vient de 4712 *metsar* מִצָּר un nom masc. *angoisse, oppression, détresse, tension, gêne*.

«*me-tsar*» vient de la racine 6887 *tsarar* צָרָר une racine primaire *ennemi, adversaire, rivalité, combattre, envelopper, assiéger, recoudre, détresse, extrémité, être lié, douleur, être enfermé, angoisse, opprimer, renfermer, persécuter, oppresseur, serrer, hostile, étroit, (femme) en travail ; (58 occurrences)*.

1. *lier, être étroit, être dans la détresse, mettre dans la détresse, être mis à l'étroit, être assiégé, être lié, nouer, enfermer.*

2. *être faible, insuffisant.*

- *traiter avec inimitié, vexer, harasser.*

Non seulement il n'y a aucun doute sur la lèpre qui représente le péché mais en plus aussi le pays de l'Égypte du péché.

Cette Égypte se dit 4714 *Mitsrayim* מִצְרַיִם Égypte, Égyptien, *Mitsraïm* «*terre de dépression*» «*doublement oppresseurs*».

Ce pays est un pluriel duel de 4693 *matsowr* מַצּוֹר le même mot que 4692 dans le sens de *limite, siège, retranchement, rempart, forteresse*.

Le *metsora* est considéré comme un «mort vivant». Il est «mort». Il y a des personnes qui sont vivantes et pourtant qui sont «mortes». Et il existe des personnes qui sont mortes et qui pourtant sont «vivantes». Certaines personnes vivantes transportent avec elles, la mort et il y en a d'autres qui transportent avec elles la vie. Le *metsora* est expulsé du camp tout comme une cellule morte est expulsée du camp. C'est vital pour le reste de la communauté. C'est l'odeur de vie ou de mort dont parle l'apôtre Paul.

«14 *Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Mashiah, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance !* 15 *Nous sommes, en effet, pour Dieu la bonne odeur de Mashiah, parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui périssent : 16 aux uns, une odeur de mort, donnant la mort; aux autres, une odeur de vie, donnant la vie. Et qui est suffisant pour ces choses ?- 17 Car nous ne falsifions point la parole de Dieu, comme font plusieurs; mais c'est avec sincérité, mais c'est de la part de Dieu, que nous parlons en Mashiah devant Dieu.» (2 Corinthiens 2:14-17)*

En Égypte

Le but des Pharaons étaient d'être considérés comme une réincarnation des dieux et des morts et ils ne vivaient que pour célébrer et glorifier la mort. C'est de *Mitsraïm* qu'est sorti le peuple Israël. Son nom vient du mot singulier :

En tant que retranchement, ville forte

4692 matsowr מצור ou matsouwr מצור

vient de 6696 ; nom masc. :

- siège, enclos, (un endroit où le mal s'installe)
 - assiégé (le mal est installé et le pécheur est assiégé par l'ennemi)
 - état de siège, ouvrages de siège, (une situation qui ne change pas, il y a des barrières),
 - retranchement (l'ennemi se retranche derrière notre faute),
 - ville forte, rempart. (le péché est tellement rentré que c'est devenu une montagne,
 - angoisse, détresse (le pécheur est tombé tellement bas)
 - tour (le péché est tellement rentré que l'ennemi à établi une tour avec des sentinelles : le péché est devenu un lien)
 - forteresse (le pécheur subissait le mal : maintenant il est devenu un acteur principal)
- (25 occurrences),

Deutéronome 20 : 19 «Si tu fais un long siège pour t'emparer d'une ville avec laquelle tu es en guerre, tu ne détruiras point les arbres en y portant la hache, tu t'en nourriras et tu ne les abattras point; car l'arbre des champs est-il un homme pour être assiégé (Matsowr) par toi ?»

Deutéronome 20 : 20 «Mais tu pourras détruire et abattre les arbres que tu sauras ne pas être des arbres servant à la nourriture, et en construire des retranchements (Matsowr) contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce qu'elle succombe.»

Deutéronome 28 : 53 «Au milieu de l'angoisse (Matsowr) et de la détresse où te réduira ton ennemi, tu mangeras le fruit de tes entrailles, la chair de tes fils et de tes filles que l'Eternel, ton Dieu, t'aura donnés.

En tant que pays d'Égypte avec des limites

4693 matsowr מצור le même mot que 4692 dans le sens de limite (n pr loc) Égypte ; (5 occurrences) un nom pour l'Égypte, siège, retranchement, rempart, forteresse.

2 Rois 19 : 24 «J'ai creusé, et j'ai bu des eaux étrangères, et je tarirai avec la plante de mes pieds tous les fleuves de l'Égypte (Matsowr)».

Esaïe 19 : 6 «Les rivières seront infectes, les canaux de l'Égypte (Matsowr) seront bas et desséchés, les joncs et les roseaux se flétriront.»

Esaïe 37 : 25 «J'ai ouvert des sources, et j'en ai bu les eaux, et je tarirai avec la plante de mes pieds tous les fleuves de l'Égypte» (Matsowr).

Michée 7 : 12 «En ce jour, on viendra vers toi de l'Assyrie et des villes d'Égypte (Matsowr)»,

En tant que ville forte **הַמִּצְרָה** hametsora et **מִצְרַיִם** Mitsraïm

4694 metsouwrah מצורה ou metsourah מצרה vient de 4692 n f - (ville) forte, retranchement, forteresse, fortifier ; (8 occurrences), rempart. Être un égyptien était assimilé en Israël à être comme un lépreux, exclu du camp.

2 Chroniques 11 : 10 «Tsorea, Ajalon et Hébron, qui étaient en Juda et en Benjamin, et il

en fit des villes fortes (Metsuwrah).»

2 Chroniques 11 : 11 «Il les (Metsuwrah) fortifia, et y établit des commandants, et des magasins de vivres, d'huile et de vin.»

L'hébreu décrit déjà dès le départ le lien entre le lépreux et ce pays d'Égypte d'où on ne sortira plus jamais. Pour sortir de 400 ans d'esclavage en Égypte, il aura fallu 120 ans de préparation : 40 ans pour envoyer le sauveur Moïse, 40 ans pour qu'il parte dans le désert pour apprendre la formation de Dieu et 40 ans pour faire sortir le peuple et l'amener en terre promise.

Pour nous, cela nous montre que celui est retourné à ce qui le tenait lié, son esclavage, son vomi est comme un enfant d'Israël qui voudrait revenir aux oignons d'Égypte.

Qu'il s'agisse des oiseaux ou de l'eau vive, le metsora doit passer par tout ce processus qui est sensé le ramener à la vie du corps, de l'âme. Il en est de même pour celui qui est en contact avec un mort. La foi du croyant est atteinte dans son essence même de la vie. Notre vie n'est pas uniquement biologique, organique, mécanique. Pour vivre il faut croire dans la vie¹.

הַמְצֹרֶת hametsora (le lépreux) et מִצְרַיִם Mitsraïm (l'Égypte)		
6883	tsara'ath צִרְעַת	maladie maligne de la peau, la rouille ou la moisissure, un champignon ou de la moisissure
6879	tsara צִרַע	Racine primaire : lèpre
6880	tsir'ah צִרְעָה	Guêpes, frelons
4692	matsowr מצור ou matsouwr מצור	siège, enclos, assiégé, état de siège, ouvrages de siège, retranchement, ville forte, rempart, angoisse, détresse, tour, forteresse
4693	matsowr מצור	le même mot que 4692 dans le sens de limite, siège, retranchement, rempart, forteresse.
4694	metsouwrah מצורה ou metsourah מצרה	ville forte, retranchement, forteresse, rempart
4714	Mitsrayim מִצְרַיִם	duel de 4693 Égypte, « terre de dépression ».
6696	tsouwr צור	une racine primaire ; assiéger, mettre le siège, jeter, attaquer, serrer, soulever, prendre les armes, entourer, fermer, cerner, adversaire, ennemi
6697	tsouwr צור ou tsour צר	vient de 6696 n.m. rocher

Plus vous êtes attaché au Dieu Vivant, plus vous êtes vivant. Lorsque le croyant est mis en contact avec tout ce qui peut «diminuer» la vie, alors c'est très nocif pour la vie. L'impureté

1 Rav Yehouda Ben Ichay de la Communauté Emouna Chéléma à Jérusalem

est beaucoup plus simple que l'on se l'imagine. **L'impureté, c'est tout simplement une diminution de la vie.** Tout ce qui est vivant et qui est touché par quelque chose qui va faire diminuer la vie est «tumah». Quand l'homme vivant est mis en contact avec la mort ou avec quelque chose qui diminue la vie, c'est grave. Certaines personnes passent de longues périodes de convalescence à cause de leur cœur démissionnaire.

Le but du Cohen est de redonner confiance au malade ou à celui qui a touché un mort et lui rappeler «yesh haim», il y a la vie. Son but est aussi d'empêcher que le malade ne tombe dans la démission.

La peau malade c'est le tissu social malade

Le metsora, par son «lashon hara» (la langue mauvaise), a porté atteinte à la vie. Il a atteint le tissu social et c'est pour ça que son propre tissu, sa peau a été atteinte. Les vêtements qui seront touchés par la lèpre, seront des tissus tramés. Les vêtements en synthétique sans trame ne seront pas atteints. Le «lashon hara»² défait le tramage du tissu social. Il a décomposé par sa langue le tissu social du peuple, il sera décomposé dans le tissu de sa peau.

Les différents cas dans le processus commandé poursuivent une même finalité : libérer soit un individu soit la collectivité des impuretés contractées dans le passé et les rendre dignes de marcher désormais à la face de Dieu.

Aspersion du sang

Le procédé des sept aspersion, effectuées sur l'ancien lépreux au moyen des trois objets trempés dans le sang du sacrifice, doit entraîner un effet identique à celui dont il est fait état à la sortie d'Égypte: l'Éternel regardera le sang appliqué au linteau et aux deux montants et il passera devant la porte, et il ne permettra pas au fléau d'entrer dans la maison pour sévir.³

Après ce processus long et fastidieux, l'Éternel pourra alors seulement déclarer :

«18 J'ai vu ses voies, et je le guérirai; Je lui servirai de guide, et je le consolerais, lui et ceux qui pleurent avec lui. 19 Je mettrai la louange sur les lèvres. Paix, paix à celui qui est loin et à celui qui est près ! dit l'Éternel. Je les guérirai.» (Esaïe 57)

Le sens scripturaire du metsora

On peut écrire «metsora» en hébreu indifféremment avec ou sans voyelle : soit מְצֹרָע soit מצורע. Dans ce cas alors il faut ajouter la lettre *vav* מצורע pour prononcer le «o» de metzOra. Cette remarque nous rappelle qu'il y a toujours deux manières d'écrire le «O» avec ou sans la lettre *vav* qui, on s'en souvient signifie le «clou», «agrafe», «crochet». Cette

2 «Mauvaise langue» ou péché de médisance.

3 La Voix de la Torah Elie Munk p.119

lettre symbolise donc la crucifixion. Comme les 2 écritures sont valables avec ou sans le «vav», l'enseignement messianique en déduit que l'écriture peut symboliser la présence de la croix valable pour les juifs messianiques et les chrétiens tandis que l'absence (ou plutôt le remplacement du «vav» par un point voyelle) symbolise la croix de Yeshoua encore cachée aux yeux des juifs.

Le sens des lettres et des racines

Premièrement, le mot «metsora» semble nous indiquer l'origine des maladies tout d'abord lorsqu'on voit la combinaison des lettres «mem» et «tsadé» qui génèrent souvent des mots négatifs :

- avec la vanité : 4671 mots **מוץ** ou **מוץ** qui vient de 4160 de la balle qui est emportée par le vent.
- avec les querelles : matstsah **מצה** qui, en plus de «sans levain», «pain sans levain» signifie aussi *dévoré avidement*. Ce mot signifie aussi *lutte, dispute, querelle*.
- avec «tendre un piège» : **מצוד** signifie *prendre au piège dans un filet*. Et puis on a **מצולה** boue, profondeur, abîme.
- avec l'angoisse : **מצוק** détresse, angoisse et tourment

Un espoir pour le lépreux

Dans le mot **מצרע** (מ+צר+ע) le Rocher de son salut **צ** se trouve au centre de la vie du lépreux sans oublier que les eaux de la vie coulent sur le lépreux pour lui accorder le regard de Dieu sur sa vie; les torrents de la vie **מ** coulent d'en haut sur le juste **צ**, Lui qui a donné sa vie sur la croix **ו** se trouve au centre de notre vie et c'est vers Yeshoua qui est la tête, **ו** que nous tournons nos regards **ע** : la guérison ne peut venir que par le Rocher de notre salut, Yeshoua, c'est en Lui que se trouvent les eaux de la vie, et le regard constant de Dieu est toujours présent. Cela signifie aussi qu'il y a un préalable à la guérison : il faut faire partie du peuple.

La maladie de la «peau» **עור** sera guérie lors de la résurrection

Bibliquement, la peau représente nos réactions charnelles, c'est notre «chair». On dit d'ailleurs de quelqu'un d'hyper sensible qu'il est à fleur de peau, c'est-à-dire que ses sens sont exacerbés. C'est donc la peau qui est l'objet de cette parasha, la maladie de la peau, la maladie des sens, la maladie des nerfs. La peau représente dans Jérémie 13:23 notre état de pécheur impénitent :

<p>כַּג הַיְהַפֹּךְ כּוֹשֵׁי עוֹרוֹ, וְנִמְר חֲבַרְבְּרוֹתָיו; גַּם- אַתֶּם תּוֹכְלוּ לְהִיטִיב, לְמִדֵּי הָרַע</p>	<p>hayahaphokh kushi oro venamer havarbourotai gam attem toukhlou lehetiyy limmoudé harea</p>	<p>«Un Ethiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ?»</p>
---	---	---

Cette «peau» a ouvert une porte au diable : à cause de la désobéissance originelle, il parvient à tenter les hommes par ses 5 sens physiques dont l'un d'eux est la peau. Le passage de Exode 21:24 «œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied» est en apparence similaire au passage de Job 2:4 «peau pour peau». Dans Exode 21:24, l'homme qui a blessé une main, devra payer une somme légèrement inférieure à la valeur de la blessure. Ici, dans Job, la préposition «pour» utilisée n'est pas la même. En Exode 21:24 il s'agit de «**tahat**» alors qu'en Job 2:4 il est question de «**bead**».

«tahat» signifie «à la place de», ou «pour une valeur inférieure à» ;
«bead» signifie «au travers», «autour», «au milieu de».

«or bead or - yitten bead naphsho»

Ici la peau est comparée à la «vie», ou plus exactement à «l'âme», c'est-à-dire le souffle du Saint-Esprit, à savoir le «nephesh» et cela nous parle de tout ce qui touche à la «vie elle-même : l'âme, le souffle, le serviteur ou l'esclave, une personne, la vie, le cœur, vengeance, éprouver, celui, quelqu'un, quiconque, homme, tout, un mort, cadavre, une créature, de l'appétit, l'esprit, être vivant, le désir, émotion, passion, ce qui respire, ce qui a une vie par le sang, le siège des appétits ou des émotions et des passions, l'activité de la volonté ou du caractère.

«Et Satan répondit à l'Eternel : **Peau pour peau ! tout ce que possède un homme, il le donne pour son âme.**» (Job 2:4)

ד וַיַּעַן הַשָּׁטָן אֶת יְהוָה, וַיֹּאמֶר: עוֹר בְּעַד עוֹר, וְכֹל אֲשֶׁר לְאִישׁ--יִתֶּן,
בְּעַד נַפְשׁוֹ

La préposition commune singulière construite **בְּעַד** be+ad «pour» n'est pas la même que celle «**tahat**» qui était utilisée lors du paiement d'une faute dans la loi du «talion» (ayin tahat ayin, œil pour œil, etc.). Là, à cause d'un péché involontaire, il était question d'un paiement pour une responsabilité qui pouvait être prise en charge sur base de la valeur du sang. «pour, par, de, sur, derrière, **à travers**, autour, au milieu, parmi, à côté de, loin de, auprès de.

Ce «be+ad» signifie aussi «dans l'éternité» : cette peau traverse l'éternité au travers de la peau ce qui laisse sous-entendre un lien avec la perpétuité de la peau : la résurrection. Comme on le sait, la peau et la chair mortelles ne peuvent hériter du Royaume de Dieu. Ce sera une autre «peau». Ici par contre, cette «peau pour peau» **בְּעַד** se dit autrement :

il ne s'agit plus de comparaison ou de remplacement par un paiement mais ici on parle d'une préposition locative de lieu : ici il est question pour la peau de passer « au travers », « derrière », « autour », « au milieu », « parmi ».

Lorsque Satan tente l'Éternel, il ne se doute pas que la peau qu'il essaie de voler à l'homme et à Dieu est éternelle : elle recevra une puissance de résurrection qui lui conférera un pouvoir exceptionnel comme Yeshoua l'a démontré après sa mort. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle, l'épreuve de destruction de la peau par le diable comme cela s'est passé avec Job, n'a aucune importance puisque cette peau retrouvera un nouveau pouvoir comme p.ex. celui de «traverser» les murs, d'arriver par derrière, de venir «autour», d'apparaître «au milieu» comme l'avait fait Yeshoua.

Le hasard faisant, et c'est curieux de le constater, si on compare l'expression «au milieu» on découvre un nombre important de «miracles qui sont liés avec ce mot :

*Marc 3:3 Et Jésus dit à l'homme qui avait la main sèche: Lève-toi, là **au milieu**.*

*Marc 5:30 Jésus connut aussitôt en lui-même qu'une force était sortie de lui ; et, se retournant **au milieu** de la foule, il dit: Qui a touché mes vêtements ?*

*Marc 6:47 Le soir étant venu, la barque était **au milieu** de la mer, et Jésus était seul à terre.*

*Luc 4:30 Mais Jésus, passant **au milieu d'eux**, s'en alla.*

*Luc 4:35 Jésus le menaça, disant: Tais-toi, et sors de cet homme. Et le démon le jeta **au milieu** de l'assemblée, et sortit de lui, sans lui faire aucun mal.*

*Luc 5:19 Comme ils ne savaient par où l'introduire, à cause de la foule, ils montèrent sur le toit, et ils le descendirent par une ouverture, avec son lit, **au milieu de l'assemblée**, devant Jésus.*

5785 or עֹר et signifie peau, s'envelopper, cuir, enveloppe dont la source est 5783 our עֹר «mis à nu». Si la maladie de la peau va toucher la peau, elle va aussi s'étendre au vêtement.

La relation entre la peau et la chair nous ramène à la lumière et à la bonne nouvelle

*Job 10:11 Tu m'as revêtu de **peau et de chair**, tu m'as entrelacé d'os et de nerfs.*

יֵא עֹר וּבָשָׂר, תִּלְבִּישָׁנִי; וּבַעֲצָמוֹת וְגִידִים, תִּשְׂכְּכֵנִי.

Le nom de Job se dit en hébreu 347 יְוֹב אִיּוֹב « haï, ennemi », « Je m'exclamerai » ce nom vient de 340 אֵיב אֵיב ennemi dans le sens d'ennemi de nos ennemis (Exode 23.22), être hostile à, être un ennemi de, traiter comme un ennemi, haïr. Dans le nom de Job, les deux premières lettres alef et yod אֵי sont liés au *malheur*, à l'*inimitié* : c'est l'ennemi, ce sont aussi des *chacals*, des *chiens sauvages*, des *bêtes hurlantes*. On retrouve aussi dans l'une des racines אֵוה le *désir*, la *convoitise*. Ce qui laisse à penser que Job représente typologiquement notre «peau», qui est ennemi de Dieu et à cause de laquelle Dieu veut précisément nous éprouver. La parasha Metsora est donc là comme un avertissement pour chacun de nous, surtout ceux d'entre nous qui sommes des «caractères «sanguins». Mais

Job étant serviteur de l'Éternel, on trouvera dans son nom la présence de la croix grâce à la lettre «vav» ce qui clôt définitivement l'issue favorable. La metsorah n'est donc pas la fin. C'est simplement un moment désagréable à passer, une formation pédagogique afin de nous préparer pour être une «épouse fidèle», pure et sans tache pour l'avènement du Mashiah Yeshoua.

La lèpre de Naaman le syrien : un signe pour les païens

La lèpre biblique était spécifique à la terre d'Israël. Il y avait certainement de la lèpre ailleurs dans le monde mais celle dont il est question en Lévitique 14 est surnaturelle. C'est du moins ce qu'en dit Nahmanide dans la «Voix de La Thora» p.121. Si le général syrien Naaman a pu être guéri de sa lèpre, c'est parce qu'il était à proximité d'Israël, près de la Présence du Dieu d'Israël.

La grâce de Dieu apportée par Yeshoua démontre que si au départ la guérison n'était pas possible pour ceux qui ne faisaient pas partie du peuple hébreu, l'évangile de Luc 4:27 nous montre le changement fondamental, non pour faire opposition à la Torah, mais pour démontrer la grâce divine à l'égard des goïm, les non juifs.

«Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël du temps d'Elisée, le prophète; et cependant aucun d'eux ne fut purifié, si ce n'est Naaman le Syrien.»

Pour les «païens» qui sont appelés dans la Torah des «étrangers», l'accès au tabernacle, l'accès à la Pâque de Dieu, l'accès au sacrifice, l'accès à la guérison n'était permise qu'à la condition préalable de la circoncision. Avec Yeshoua, les samaritains, les étrangers pouvaient en bénéficier, à condition de faire preuve de «foi». Naaman était opposé à Israël. Pourtant si Dieu a permis sa guérison, c'était, non pour faire plaisir à ce syrien idolâtre, mais pour démontrer sa Puissance, sa Gloire et sa souveraineté.

Pour nous aujourd'hui, l'interprétation spirituelle de ces lois - à condition bien sûr de comprendre l'enseignement qu'on va en retirer pour nous-même, ne concernent uniquement que ceux qui veulent s'approcher de Dieu et qui plient le genou devant l'Éternel des Armées, le Dieu d'Israël.

La lèpre de Guéhazi : jugement de Dieu pour les voleurs et menteurs

Guéhazi est un serviteur d'Elisée qui a voulu faire du profit sur les bienfaits accordés par son maître à Naaman. Il s'agit d'un profit honteux qui ne restera pas impuni. Lui et toute sa descendance en paieront le prix puisque la lèpre de Naaman sera transférée sur lui et sur toute sa descendance !

2 Rois 5:20-27

«20 Guéhazi, serviteur d'Elisée, homme de Dieu, se dit en lui-même: Voici, mon maître a ménagé Naaman, ce Syrien, en n'acceptant pas de sa main ce qu'il avait apporté; l'Éternel est vivant ! je vais courir après lui, et j'en obtiendrai quelque chose. 21 Et Guéhazi courut après Naaman. Naaman, le voyant courir après lui, descendit de son char pour aller à sa rencontre, et dit : Tout va-t-il bien ? 22 Il répondit : Tout va bien. Mon maître m'envoie te

dire : Voici, il vient d'arriver chez moi deux jeunes gens de la montagne d'Ephraïm, d'entre les fils des prophètes; donne pour eux, je te prie, un talent d'argent et deux vêtements de rechange. 23 Naaman dit : Consens à prendre deux talents. Il le pressa, et il serra deux talents d'argent dans deux sacs, donna deux habits de rechange, et les fit porter devant Guéhazi par deux de ses serviteurs. 24 Arrivé à la colline, Guéhazi les prit de leurs mains et les déposa dans la maison, et il renvoya ces gens qui partirent. 25 Puis il alla se présenter à son maître. Elisée lui dit : D'où viens-tu, Guéhazi ? Il répondit : Ton serviteur n'est allé ni d'un côté ni d'un autre. 26 Mais Elisée lui dit : Mon esprit n'était pas absent, lorsque cet homme a quitté son char pour venir à ta rencontre. Est-ce le temps de prendre de l'argent et de prendre des vêtements, puis des oliviers, des vignes, des brebis, des boeufs, des serviteurs et des servantes ? 27 La lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. Et Guéhazi sortit de la présence d'Elisée avec une lèpre comme la neige».

Une exception qui confirme la règle

Il est inutile et hors de contexte de parler de lois et de règles et de prière pour la guérison des païens - fussent-elles spirituelles - à des personnes qui n'ont rien à voir avec Dieu.

Yeshoua Lui-même n'a pas voulu guérir les non juifs qui venaient le voir sauf cette syro-phénicienne qui invoquait la raison que les petits chiens (les païens) venaient manger à la table de leur maîtres (les juifs) pour bénéficier de la nourriture céleste.

Sinon, la règle c'est que pour pouvoir bénéficier du salut dans le tabernacle, ou de la guérison divine il y a un préalable : faire partie du peuple de Dieu. L'exception de Naaman démontre d'une part l'amour que porte l'Éternel pour toutes ses créatures, fussent-elles ses ennemis sans cause et d'autre part que Naaman, malgré la culture païenne dont il faisait partie, était agréable à Dieu : Naaman נַעֲמָן - signifie «agréable».

Un processus de purification complexe

Si cette parasha énumère les lois d'impureté rituelle concernant cette maladie qui peut frapper la peau, la chevelure, la pilosité mais aussi les habits et les murs d'une habitation, c'est donc que nous avons à en retirer un enseignement particulier pour chacun d'entre nous. C'est seulement après que le mal ait disparu, que seront ensuite exposés les rites à accomplir, ainsi que les règles d'impureté et rites de purification à suivre en cas de flux génital pour les hommes, et de menstrues pour la femme.

Les sections de la parashat Metzora sont :

Rishon (1) et Sheni (2) : exposition du processus de purification du metsora, comprenant deux oiseaux cashers, une pièce de bois de cèdre, de la laine cramoisie, une branche d'hysope, de l'eau de source fraîche, un bol d'argile, un cohen, une ablution dans un mikvé, un isolement de sept jours, une coupe de cheveux et un sacrifice avec son offrande de farine

Shlishi (3): description du korban (offrande) d'un metsora indigent

Revi'i (4), Hamishi (5), Shishi (6) et Shevi'i (7) : exposition détaillée des lois à propos des impuretés apparaissant dans une habitation; après les lois de la tsara'at, la Torah expose les lois sur diverses lois concernant les écoulements de liquides corporels rendant la personne rituellement impure : émission de sperme ou d'un autre liquide génital mâle (zav), menstruations et autres pertes féminines (nidda et zava). Les versets 15:19-26 décrivent les lois de base de la pureté familiale.

La parasha metsora comporte 11 prescriptions :

1. La purification du metsora selon des rites bien définis (Lév 14,2.)
2. Le metsora doit être tondu avant sa purification (Lév 14,9.)
3. Les personnes impures doivent s'immerger dans un mikvé, afin de se purifier (Lév 14,9.)
4. Le metsora doit apporter une offrande après être allé au mikvé (Lév 14,10.)
5. Observer les prescriptions quant à la tsara'at des maisons (Lév 14,35.)
6. Observer les lois d'impureté d'un homme affligé d'un flux pénien non séminal (zav) (Lév 15,3.)
7. Un zav doit faire une offrande lors de sa guérison après avoir été au mikvé (Lév 15,13-14.)
8. Impureté des émissions séminales (Lév 15,16.)
9. Impureté de la femme lors de ses menstrues (nidda) (Lév 15,19.)
10. Impureté d'une femme affligée d'un flux prolongé (zava) (Lév 15,25.)
11. Une zava doit faire une offrande lors de sa guérison après avoir été au mikvé (Lév 15,28-29.)

La haftara présente généralement un lien thématique avec la parasha qui l'a précédée. Ici il s'agit de 2 Rois 7:3-20 et évoque, comme la parasha, des personnes atteintes de maladies cutanées.

«Après la déclaration de sa purification»

Le commandement donne explicitement :

<p>זֹאת תִּהְיֶה תּוֹרַת הַמְצֹרָע, בְּיוֹם טְהוֹרָתוֹ</p>	<p>«zot tiheyeh torat hametsora beyom tahorato»</p>	<p>«celle-ci sera la loi du lépreux pour le jour de sa purification» ou «celle-ci sera la loi du lépreux après la déclaration de sa purification»</p>
--	---	---

Il est donc bien question ici de la suite des lois édictées en Tazria où le Sacrificateur avait reçu la visite du lépreux, qu'il avait examiné en détail, puis qu'il avait déclaré pur ou impur suivant les cas, et en fin de quoi il déclarait officiellement la pureté rituelle.

On se souvient qu'un lépreux devait obligatoirement se faire connaître aux yeux de toute la population pour éviter tous risques de contamination. A l'inverse, la purification d'un lépreux devait recevoir une déclaration publique annulant la dangerosité et les risques de contamination. La complexité et la lourdeur du processus de rétablissement du lépreux étaient à ce point extrême qu'on peut y voir un avertissement pour ceux qui tomberaient

dans le péché. La vie «en Christ» nous a enlevé toute gravité du péché et il suffit de demander pardon à Dieu pour nos péchés pour avoir la conscience lavée.

Le processus de restauration du lépreux au sein de la communauté d'Israël était à ce point laborieuse qu'on rend grâce au Seigneur Yeshoua aujourd'hui pour son acte de rédemption incommensurable qui nous a libéré du processus qu'il a porté lui-même sur la croix, en son corps sur le bois.

Comment Dieu déclare-t-il aujourd'hui la purification d'un lépreux?

Mais il n'est pas moins vrai que le processus de sanctification se fait pendant la durée d'une vie et que ce n'est pas parce que Yeshoua a pris sur lui nos iniquités que nous sommes automatiquement libérés de notre mauvaise langue. Ce n'est pas parce que le lépreux va déclarer au Souverain Sacrificateur que vous êtes guéri de la lèpre, ou que vous êtes sauvé, guéri, sanctifié que vous pourrez revenir au sein du peuple. Si vous avez la fâcheuse habitude de la médisance, ce n'est pas votre déclaration qui va changer quelque chose. C'est Yeshoua Seul qui va vous dire à partir de quel moment vous serez réintégré au sein de votre assemblée. Être «réintégré» au sein de l'Assemblée, cela signifie que le Saint-Esprit va mettre toute l'Assemblée en confiance à votre sujet. Comment le Souverain Sacrificateur opère-t-il aujourd'hui? En parlant aux cœurs de chacun par le Saint-Esprit.

Si vous êtes approuvé de Dieu, Dieu va disposer favorablement à votre égard l'ensemble de l'Assemblée.

Proverbes 16:7 «Quand l'Éternel approuve les voies d'un homme, Il dispose favorablement à son égard même ses ennemis.»... d'autant plus les frères et sœurs de sa propre famille.

Lévitique 14

Lévitique 14 débute avec les sections «rishon» et «sheni» :

Rishon (1) et Sheni (2) : exposent le processus de purification du metzora, comprenant:

1. deux oiseaux purs dont l'un sera égorgé et l'autre libéré
2. une pièce de bois de cèdre,
3. de la laine cramoisie,
4. une branche d'hysope,
5. de l'eau de source fraîche,
6. un bol d'argile,
7. un cohen,
8. une ablution dans un mikvé,
9. un isolement de sept jours,
10. une coupe de cheveux et
11. un sacrifice avec son offrande de farine.

Une différence sera notée toutefois entre le lépreux aisé et le lépreux indigent.

Du verset 1 à 20 comme le lépreux était exclu non seulement du sanctuaire, mais aussi du camp, la cérémonie de purification et de réhabilitation comprenait deux parties : la première avait lieu hors du camp et lui donnait le droit d'y rentrer et de se mêler à ses frères.

Ce sera pour lui le premier acte de la purification - versets 1 à 8) ;

La seconde cérémonie qui sera célébrée dans le parvis sept jours plus tard, lui rendra tous les privilèges de l'alliance (versets 9 à 20).

Premier acte de la purification.

*«1 L'Eternel parla à Moïse, et dit : 2 Voici quelle sera **la loi sur le lépreux**, pour le jour de sa purification. On l'amènera devant le sacrificateur.*

La *torat hametsora - la loi du lépreux*. Lorsqu'un lépreux estimait être guéri, il n'était pas libre pour autant de rentrer au milieu de ses frères : il devait d'abord être examiné avec soin et avoir accompli certains actes de purification.

Ce jour de sa purification signifiait en réalité le jour de la déclaration où le sacrificateur allait le déclarer pur. Lorsqu'un homme aura gravement médit contre un membre de son assemblée, il ne suffira pas pour lui d'aller se repentir oralement en disant «je ne recommencerai plus, je le promets». Des conséquences devront être réparées et seul le sacrificateur aura le droit de le déclarer «libre». Yeshoua est notre Souverain Sacrificateur et dans l'Assemblée, les anciens peuvent se déclarer aptes pour se substituer à ce rôle puisque il est dit en *Apocalypse 1:6* «*et qui a fait de nous un royaume, des sacrificateurs pour Dieu son Père, à lui soient la gloire et la puissance, aux siècles des siècles ! Amen !*»

En tant que sacrificateurs pour Dieu notre Père et nous avons non seulement le droit d'intervenir mais aussi le devoir de protéger notre assemblée contre les rapaces et les séducteurs qui peuvent tuer les faibles dans la foi.

«On l'amènera» : à la fin de son exclusion (13.46) il fera prévenir le sacrificateur, qui devra l'examiner hors du camp.

«3 Le sacrificateur sortira du camp, et il examinera le lépreux. Si le lépreux est guéri de la plaie de la lèpre »

Ordonnera que l'on prenne, que l'on égorge...

Ce n'est plus le sacrificateur qui fera lui seul les choses. Ici, il ordonne que l'on prenne, que l'on égorge. Si le sang a été versé, il n'y a plus d'autre sacrifice pour la plaie, c'est-à-dire pour le péché. Par après lorsque le sang aura été versé, alors à ce moment là il va prendre l'oiseau, tremper l'oiseau, asperger la plaie avec le sang, déclarer puis lâcher l'oiseau vivant. Lorsque le sacrificateur ordonne, en fait il «met en charge sur», il «donne une charge à», 668o tsavah צַוָּה־טָרֶטֶט ordre, donner des ordres, ordonner, ordonnance, commander, prescrire,

accorder, arrêter, charger.

Au «Piel», comme il s'agit d'une forme intensive, il s'agit de mettre en charge sur, d'établir, de donner une charge à, commander à, décréter, défendre, d'ordonner par un acte divin.

«4 le sacrificateur **ordonnera** que l'on prenne, pour celui qui doit être purifié, deux oiseaux vivants et purs, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope.»

Le lépreux est accompagné par des parents ou des amis qui feront cela pour lui.

L'importance de la «vie» : des oiseaux vivants, de l'eau vive

«5 Le sacrificateur ordonnera qu'on égorge l'un des oiseaux sur un vase de terre, sur de l'eau vive. 6 Il prendra l'oiseau **vivant**, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope; et il les trempera, avec l'oiseau vivant, dans le sang de l'oiseau égorgé sur l'eau **vive**.»

Deux oiseaux vivants שְׁתֵּי-צִפּוֹרִים חַיִּוֹת : «shtéy tsiporim hayot» : l'un est sacrifié, l'autre est renvoyé en mission

Lire aussi plus loin «Sept fois l'aspersion». - L'oiseau 6833 tsippor צִפּוֹר ou צֶפֶר vient de la racine 6852 tsaphar צָפַר **s'éloigner, s'en aller de bonne heure, partir tôt**. L'oiseau peut nous rappeler que Yeshoua se levait, s'en allait de bonne heure, Il s'éloignait pour prier son Père. Mais s'il y a deux oiseaux, que l'un va être égorgé et l'autre libéré, non seulement on retrouve cette même image de l'expiation avec les 2 boucs émissaires mais en plus on peut y voir l'avant et l'après. «Avant», le sang doit être versé et «après», c'est la liberté, l'envol.

Les oiseaux sont soit une tourterelle (תּוֹר tor) soit une colombe (יוֹנָה yonah) ou encore toutes autres espèces d'oiseaux à l'exclusion de «l'aigle, l'orfraie et l'aigle de mer, le milan, l'autour et ce qui est de son espèce; le corbeau et toutes ses espèces; l'autruche, le hibou, la mouette, l'épervier et ce qui est de son espèce; le chat-huant, le plongeon et la chouette; le cygne, le pélican et le cormoran; la cigogne, le héron et ce qui est de son espèce, la huppe et la chauve-souris.» à savoir des oiseaux qui vivent à la lumière du jour et non de la nuit, des oiseaux qui ne sont pas des charognards.

C'est un rappel pour le pécheur que s'il veut être restauré, il lui faudra prendre la décision de vivre dans la lumière et qu'il se nourrisse du Pain de vie et non des choses vaines, futiles et mortelles du monde. Le sang sert d'alliance pour sceller durablement cette décision.

Du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope

Les mêmes éléments figurent également en rapport avec la procédure de purification d'une impureté contractée par le contact d'un cadavre. La valeur symbolique de ces 3 objets rappelle le procédé analogue lors de la sortie d'Égypte, où un faisceau d'hysope fut trempé dans le sang du sacrifice pour asperger le linteau et les 2 poteaux des portes. Ces différents cas ont le même but : libérer la personne ou la collectivité des impuretés contractées dans le passé et les rendre dignes de marcher désormais à la face de Dieu.

Du bois de cèdre : bois très sain et durable.

Le bois de cèdre bois 730 erez אֶרֶז (un nom masc.) est un bois qui est nommé dans la Bible soit pour désigner l'arbre, soit du bois de construction, soit du bois pour les purifications. La particularité connue du cèdre est sa fermeté, sa résistance, sa force : «erez» vient du verbe 729 arouz אָרוּז fait en bois de cèdre (1 occurrence), être ferme, rendu ferme. Le cèdre doit rappeler au pécheur qu'il doit rester ferme dans ses décisions et ne pas se laisser influencer par tous vents de doctrines.

Du cramoisi

C'est un rappel de ce que nous avons vu en Shemot et en Vayiqra. Prendre du cramoisi équivaut à prendre une bande d'étoffe ou un cordon de laine teint en rouge, au moyen duquel on pouvait envelopper les autres objets. C'est le vêtement de fin lin «blanchi» dans le sang : *Apocalypse 7:14* «Je lui dis : Mon seigneur, tu le sais. Et il me dit : **Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau.**»

Ce cramoisi 8438 tola תוֹלַע nous parle de ce ver, vermisseau, qui donne sa vie sur le bois pour donner naissance, c'est le pourpre, couleur de son sang.

Toute la Torah nous parle constamment à nous qui sommes croyants en Yeshoua, de nous revêtir comme des souverains sacrificateurs, des vêtements de fin lin qui «habillent» nos corps, notre tête (Exode 39:28 la tiare de fin lin, notre parure (les bonnets de fin lin servant de parure; les caleçons de lin, de fin lin retors), que même le tabernacle, ce lieu de la rencontre avec Dieu, toutes les toiles formant l'enceinte du parvis étaient de fin lin retors (Exode 38:16)

Ce vêtement est la preuve «visible» aux yeux de tous, et ce qui est visible ce sont les œuvres *Apocalypse 19:8* «et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin, éclatant, pur. Car le fin lin, ce sont les œuvres justes des saints.»

Il est clair - et c'est d'ailleurs inscrit dans notre culture chrétienne, que le sang de Yeshoua a la faculté de «blanchir» nos vêtements, de les purifier. Cela signifie que Dieu en nous rachetant par le sang de son Fils, ne nous a pas rendus meilleurs, Il ne nous a pas rendus blancs et purs. Ce sont nos vêtements qui ont été blanchis. Pas nous-même ! Ce sont nos œuvres qui sont blanchies, purifiées.

Yeshoua Lui-même, même mort, a été revêtu d'un linceul blanc. Les anges eux-même ne sont pas considérés comme «purs» : ils sont simplement revêtus de vêtements blancs.

Lavé par le sang de l'Agneau, c'est notre conscience qui est purifiée, pur, blanche :

Psaumes 51:9 «Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur; Lave-moi, et je serai plus blanc que la neige.»

D'ailleurs on dit que les cheveux blancs sont un signe de sagesse. Quand on y regarde de plus près, en réalité la blancheur provient d'un nettoyage par le sang du rachat et la sagesse représente Yeshoua en Personne. Les cheveux blancs ne peuvent donc être attribués qu'à des personnes mûres dans la Foi, des pères et des mères spirituelles et ce n'est qu'en Yeshoua

que l'on peut avoir des «cheveux blancs» et acquérir l'expérience de la Foi.

Nous sommes et nous resterons jusqu'à notre mort des pécheurs corrompus et pervertis pas le péché et, comme l'apôtre Paul aimait à le souligner «je fais le mal que je ne veux pas et je ne fais pas le bien que je voudrais» (Romains 7:19).

Il est donc bien question ici d'un tissu, une couverture, une étoffe qui sert à couvrir notre corps. Notre corps n'est pas saint, mais il est revêtu d'un habit de sainteté, ce qui n'est pas du tout pareil. Cette compréhension modifie profondément notre vision du salut et du rachat. Nous devons toujours nous en remettre au Seigneur pour qu'Il purifie notre conscience.

Le vêtement, l'uniforme a cette particularité d'obliger celui qui le porte à lui faire honneur. A la longue, le corps qui porte le vêtement, va finir par devenir ce qu'il porte, il va s'assimiler à l'image qu'il transporte.

De l'hysope

L'hysope (231 ezob אֶזוֹב plante utilisée dans des buts médicaux ou religieux) est citée en Exode 12.22. Cette plante figure souvent dans les purifications (Nombres 19.6,18 ; Psaumes 51.9). Cette touffe d'hysope, attachée à un brin de cèdre par un ruban écarlate, formait un goupillon pour l'aspersion. L'hysope est considérée comme une branche qui purifie et c'est avec une branche d'hysope que l'on devait couvrir les linteaux et montants de sang « *Et vous prendrez un bouquet d'hysope, et vous le tremperez dans le sang qui sera dans le bassin ; et du sang qui sera dans le bassin vous aspergerez le linteau et les deux poteaux ; et nul d'entre vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin* »

L'hysope est également citée au moment de la crucifixion de Yeshoua.

Dans la culture hébraïque, l'hysope symbolise l'humilité, en opposition au cèdre, image de la majesté : « Salomon a parlé sur les arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille » Pour les mêmes raisons, associée au cèdre, l'hysope est citée dans la loi juive sur le lépreux, dans le sacrifice relatif à la guérison du lépreux

Sur de l'eau vive

«5 Le sacrificateur ordonnera qu'on égorgé l'un des oiseaux sur un vase de terre, sur de l'eau vive. 6 Il prendra l'oiseau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope; et il les trempera, avec l'oiseau vivant, dans le sang de l'oiseau égorgé sur l'eau vive.»

Comme on l'a vu, les rituels de purification insistent lourdement sur la vie. La Torah insiste sur «l'eau vivante». Cela signifie qu'aucune maladie, qu'aucune eau sale ou d'étang n'est admissible. Il faut obligatoirement de l'eau qui coule.

L'eau vive est de l'eau puisée dans une source, un ruisseau ou un puits, mais non dans un étang ou une citerne. Le sang de l'oiseau tombe dans cette eau et s'y mêle. Ce n'est pas un sacrifice ; la victime peut être égorgée loin du sanctuaire et le sang n'est pas versé au pied de l'autel. La tradition ajoute que le corps de l'oiseau était enterré en présence du lépreux

guéri et du sacrificateur. Le sang de l'oiseau doit se mélanger avec l'eau sur un vase de terre. Le sang sur le vase représente le sang de Yeshoua qui est versé sur tous les êtres vivants rachetés. L'accomplissement final se verra avec le mélange d'eau et de sang qui sortiront en même temps du côté de Yeshoua sur la croix, preuve de la perfection du salut offert.

Dans le sang

(6) Dans le sang : dans l'eau teinte du sang de l'oiseau égorgé. Il semble résulter du texte que l'oiseau vivant était plongé à part, puis les trois autres objets ensemble.

Sept fois l'aspersion

«7 Il en fera sept fois l'aspersion sur celui qui doit être purifié de la lèpre. Puis il le déclarera pur, et il lâchera dans les champs l'oiseau vivant.8 Celui qui se purifie lavera ses vêtements, rasera tout son poil, et se baignera dans l'eau; et il sera pur. Ensuite il pourra entrer dans le camp, mais il restera sept jours hors de sa tente.»

ז וְהִזָּח, עַל הַמַּטְהָר מִן-הַצָּרַעַת--שֶׁבַע פְּעָמִים	vehizzah al hammittaher min-hatsaraat-sheva peamim	il aspergera sur celui qui se purifie de la lèpre sept fois (sept temps)
וְשִׁלַּח אֶת- הַצִּפּוֹר הַחַיָּה עַל-פְּנֵי הַשָּׂדֶה	vetiharo veshillah et hatsippor hahayah al-pné hasadeh	et pur il renverra l'oiseau en vie sur la face des champs

«Il fera faire l'aspersion» se dit au hifil «vehizzah» et il fera sursauter, effrayer

5137 nazah נָזַח aspersion, jaillir, rejaillir, sujet de joie ; (24 occurrences), élabousser.

Au Hifil: faire jaillir, faire une aspersion, rejaillir, sauter, faire sursauter, effrayer

6471 pa'am פַּעַם ou fem. pa'amah פְּעָמָה

vient de 6470 n f - ... fois, cette fois, maintenant, coin, angle, temps, étages, à l'ordinaire, d'un seul coup, pieds, pas, tantôt, enclume, coup, battre, marche, occurrence, un temps, tout de suite, deux fois, trois fois, de temps en temps.

D'autre part, le verbe וְשִׁלַּח veshillah conjugué au PIEL vient de la racine primaire 7971 shalah שָׁלַח faire revenir, appeler, laisser partir, accompagner, échapper, enlever, envoyer, envoyer au loin, renvoyer, étendre, laisser aller, laisser retourner, chasser, empêcher d'avancer, lâcher, avancer (la main)

La forme intensive Piel du verbe est :

1. renvoyer, congédier, jeter dehors, chasser, répudier.
2. laisser partir, libérer, renvoyer, renvoyer libre, accompagner, délivrer.
3. lancer, jeter, repousser.
4. tendre, étendre.

Il s'agit bien évidemment du même verbe qui est utilisé pour «envoyer» des missionnaires ou des ambassadeurs en mission, des «shaliah». L'oiseau qui est «renvoyé libre», qui est «délivré», va «étendre» le Royaume de Dieu dans les «champs», c'est-à-dire là où sera récoltée la «moisson» des âmes des nations. Le pécheur (le lépreux) sera délivré de son péché pour aller évangéliser les nations et produire une moisson d'âmes pour Dieu.

Il se baignera sept fois

La loi lie tout acte de purification à l'élément de l'eau. «*Il est impossible à quiconque a contracté une impureté rituelle de revenir à la pureté autrement que par l'élément de l'eau.*» Il faut y voir ici une relation avec l'Esprit de Dieu qui planait sur la surface des eaux : immerger dans un bain rituel signifie revenir à l'état de pureté originel, tel qu'il régnait au début de la création.

voir 4.6 ; 2Rois 5.10-14 ; le nombre 7 rappelle qu'il s'agit d'une œuvre divine. Cette aspersion figure la pleine communication de la vie à cet être souillé et voué à la mort ; le sang mêlé à l'eau vive dans lequel le goupillon est trempé est le symbole du pardon et de la purification physique et morale ; dans le goupillon lui-même l'hysope représente également la purification ; le cèdre, l'incorruptibilité et la durée, et le cramoisi couleur du rouge sang du salut acquis. L'oiseau immolé figure le malade sur lequel la mort avait déjà imprimé son sceau et le sort au-devant duquel il marchait. L'oiseau vivant lâché dans la campagne représente ce même homme vivifié et rendu à la liberté, pouvant rentrer joyeusement dans le camp et dans la société de ses frères, après ce long temps d'isolement. Toute cette cérémonie est le tableau dramatique de la victoire de la vie sur la mort. Nous retrouverons au verset 49 la même cérémonie (oiseau relâché) à propos de la maison à purifier.

Le rasage intégral : une nouvelle naissance

«*9 Le septième jour, il rasera tout son poil, sa tête, sa barbe, ses sourcils, il rasera tout son poil; il lavera ses vêtements, et baignera son corps dans l'eau, et il sera pur.*»

Les poils ont souvent un lien avec le naziréat, soit en laissant pousser les cheveux et la barbe soit au contraire en rasant tous les poils. L'action se veut radicale, et même violente.

8181 se'ar ou sa'ar שֵׂעַר ou שֵׂעַר vient de 8175 dans le sens de écheveler; n m

Es 7.20 - poil, cheveux, sommet de la tête, chevelure ; (28 occurrences).

8175 sa'ar שֵׂעַר une racine primaire verb - ne pas craindre, arracher violemment, tempête, tourbillon, épouvante ; (8 occurrences).

1. prendre d'assaut, tempêter, frissonner, redouter, se hérissier (avec horreur), être très effrayé.
 - a. (Qal).
 1. se hérissier (d'horreur).
 2. redouter.
2. tourbillonner, balayer, faire tourner.
 - a. (Qal).
 1. balayer (de l'action de Dieu contre le méchant (fig)).
 - b. (Nifal) être orageux (extrêmement).
 - c. (Piel) tourner sur soi, être pris dans la tempête.
 - d. (Hitpaël) tempêter contre, venir comme un orage.

Le rasage intégral a pour but de faire prendre conscience au lépreux du renouveau complet auquel il accède grâce à l'acte de purification. «Il doit se sentir comme s'il venait au monde présentement et comme si sa chevelure allait commencer à pousser. Il inaugure une nouvelle phase de sa vie.»⁴

Cette vision juive du rasage nous ramène inévitablement soit à une nouvelle naissance, soit à une teshouva sincère (repentance).

Huit jours d'attente avant de revenir dans la tente d'assignation

«10 Le huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut et une brebis d'un an sans défaut, trois dixièmes d'un épha de fleur de farine en offrande pétrie à l'huile, et un log d'huile. 11 Le sacrificateur qui fait la purification présentera l'homme qui se purifie et toutes ces choses devant l'Eternel, à l'entrée de la tente d'assignation.

12 Le sacrificateur prendra l'un des agneaux, et il l'offrira en sacrifice de culpabilité, avec le log d'huile; il les agitera de côté et d'autre devant l'Eternel.»

Jusqu'à présent les processus de purification permettaient au metsora de réintégrer la société civile, c'est-à-dire intégrer le camp hébreux. Les deux agneaux sans défaut vont lui faire avancer d'une étape et non des moindres : lui permettre d'avoir accès à l'intérieur du sanctuaire. C'est alors que l'acte de purification sera entièrement achevé.

Encore huit jours d'attente, puis un nettoyage complet, avant la rentrée dans le camp. Quelque reste du mal pouvait demeurer attaché à la peau et particulièrement aux cheveux ou à la barbe (Nombres 8.7).

Mais la rentrée dans le camp ne donnait pas encore le droit de recommencer la vie de famille ni de participer au culte ; il fallait encore sept jours de préparation.

Le second acte de la purification.

9 à 10 Nouvelle purification radicale au bout de sept jours, suivie de trois sacrifices et

4 Commentaire de R. Menahem Mendel Chnerson dans «La Voix de la Thora»

d'une oblation : un sacrifice de réparation avec oblation d'huile ; un sacrifice pour le péché ; un holocauste avec oblation.

Un log. Le log était la douzième partie d'un hin ; il avait suivant les rabbins la capacité de six œufs de poule.

11

A l'entrée de la Tente : voir à 1.3

12

Le sacrifice de réparation est le premier en rang ; il a ici une importance prépondérante, à cause de la faute cachée, non connue peut-être du malade lui-même, qui avait pu attirer sur lui le coup de l'Éternel. En effet, le sacrifice de réparation était prescrit pour des cas de culpabilité sur la nature desquels planait une certaine obscurité (5.15,17).

Dans ce cas particulier, l'agneau qui sert de victime et le log d'huile sont d'abord consacrés à Dieu par balancement (7.30) : le lépreux étant, d'après verset 14 et suivants en dehors de la théocratie, ses offrandes ne pourront être offertes à l'Éternel qu'après avoir été agréées par lui. L'offrande d'huile n'avait pas lieu dans les sacrifices de réparation ordinaires. Le verset 15 montrera à quel usage elle est destinée.

«13 Il égorgera l'agneau dans le lieu où l'on égorge les victimes expiatoires et les holocaustes, dans le lieu saint; car, dans le sacrifice de culpabilité, comme dans le sacrifice d'expiation, la victime est pour le sacrificateur; c'est une chose très sainte. 14 Le sacrificateur prendra du sang de la victime de culpabilité; il en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit.»

13

Le lépreux ne pouvant immoler lui-même la victime comme le faisait l'Israélite dans les cas ordinaires, puisqu'il n'était pas encore réhabilité et apte à pénétrer dans le parvis, c'est le sacrificateur qui doit l'immoler à la place consacrée, au côté nord de l'autel. La victime devait revenir au sacrificateur et être mangée par lui, comme dans les sacrifices pour le péché ; elle devait donc avoir été immolée dans le parvis même et non en dehors.

14

Ce symbole d'une purification et d'une consécration qui s'appliquent à la personne tout entière, avec tous ses organes, rappelle 8.23, où le même symbole est pratiqué dans l'installation du souverain sacrificateur. Il s'agissait ici en effet de réintégrer le lépreux dans sa qualité de membre de la communauté israélite, de la nation composée de rois-sacrificateurs.

L'huile

«15 Le sacrificateur prendra du log d'huile, et il en versera dans le creux de sa main gauche. 16 Le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans le creux de sa main gauche, et il fera avec le doigt sept fois l'aspersion de l'huile devant l'Éternel.»

17 Le sacrificateur mettra de l'huile qui lui reste dans la main sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, par-dessus le sang de la victime de culpabilité.»

Sur la tête

18 Le sacrificateur mettra ce qui lui reste d'huile dans la main sur la tête de celui qui se purifie; et le sacrificateur fera pour lui l'expiation devant l'Eternel.

15

Le log d'huile. L'huile est le symbole de la consécration au service de Dieu (Exode 30.30). Mais ce n'est que de l'huile ordinaire, non de celle qui était confectionnée à part pour le sacrificateur.

Dans sa main gauche, littéralement : dans la main gauche du sacrificateur.

16

Après avoir plongé dans cette huile l'extrémité de son index droit, il en lance quelques gouttes dans la direction du sanctuaire et renouvelle sept fois cette aspersion, qui figura la consécration complète que le malade guéri fait à Dieu de la vie qui lui est rendue.

17

Cette huile, en partie répandue devant l'Eternel, en partie appliquée au convalescent, figure l'union qui désormais existe entre les deux parties qui renouvellent l'alliance contractée entre elles ; comparez Exode 24.6-8

18

Ce qui restera : dans le creux de la main gauche, après les deux actes versets 16 et 17.

Sur la tête. Il y a ici comme un élément de joie (Psaumes 23.5). Ces mots, ainsi que l'expression fera propitiation, indiquent le résultat salutaire obtenu par le sacrifice de réparation et toutes les cérémonies qui l'ont accompagné.

Le sacrifice pour le péché et l'holocauste

Ce sacrifice constitue la preuve qu'il faille expier des péchés qui ont provoqué la lèpre. Le qorban hattat est offert en raison des péchés commis par le lépreux durant sa maladie. Le qorban olah lui permet de se racheter en vue de pouvoir réintégrer sa tente.

«19 Puis le sacrificateur offrira le sacrifice d'expiation; et il fera l'expiation pour celui qui se purifie de sa souillure. Ensuite il égorgera l'holocauste. 20 Le sacrificateur offrira sur l'autel l'holocauste et l'offrande; et il fera pour cet homme l'expiation, et il sera pur.»

Des trois animaux mentionnés verset 10, le premier, l'agneau, avait servi au sacrifice de réparation ; le second, la brebis sert de victime pour le péché (la victime dans le sacrifice

pour le péché d'un simple particulier, est toujours une femelle 4.28,32) ; le troisième, le second agneau, sert d'holocauste (la victime pour l'holocauste est toujours un mâle). Un sacrifice pour le péché doit être ajouté au sacrifice de réparation, afin d'expier toute les fautes que le malade avait pu commettre durant sa maladie (impatience, murmures, etc.). L'holocauste figure en dernier lieu ; car il exprime le sentiment d'adoration et le besoin de consécration qui anime le malade rendu à la santé.

L'indigent

«21 S'il est pauvre et que ses ressources soient insuffisantes, il prendra un seul agneau, qui sera offert en sacrifice de culpabilité, après avoir été agité de côté et d'autre, et avec lequel on fera pour lui l'expiation. Il prendra un seul dixième de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'offrande, et un log d'huile. 22 Il prendra aussi deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, selon ses ressources, l'un pour le sacrifice d'expiation, l'autre pour l'holocauste. 23 Le huitième jour, il apportera pour sa purification toutes ces choses au sacrificateur, à l'entrée de la tente d'assignation, devant l'Eternel.

24 Le sacrificateur prendra l'agneau pour le sacrifice de culpabilité, et le log d'huile; et il les agitera de côté et d'autre devant l'Eternel. 25 Il égorgera l'agneau du sacrifice de culpabilité. Le sacrificateur prendra du sang de la victime de culpabilité; il en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. 26 Le sacrificateur versera de l'huile dans le creux de sa main gauche. 27 Le sacrificateur fera avec le doigt de sa main droite sept fois l'aspersion de l'huile qui est dans sa main gauche, devant l'Eternel. 28 Le sacrificateur mettra de l'huile qui est dans sa main sur le lobe de l'oreille droite de celui qui se purifie, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, à la place où il a mis du sang de la victime de culpabilité. 29 Le sacrificateur mettra ce qui lui reste d'huile dans la main sur la tête de celui qui se purifie, afin de faire pour lui l'expiation devant l'Eternel. 30 Puis il offrira l'une des tourterelles ou l'un des jeunes pigeons qu'il a pu se procurer, 31 l'un en sacrifice d'expiation, l'autre en holocauste, avec l'offrande; et le sacrificateur fera pour celui qui se purifie l'expiation devant l'Eternel.

32 Telle est la loi pour la purification de celui qui a une plaie de lèpre, et dont les ressources sont insuffisantes.

Le verset 32 prouve que c'est ici une loi particulière et non pas seulement la suite de la loi précédente. Comparez 5.11-13 et 12.8 des réglementations analogues relatives à l'holocauste et à la purification des femmes.

Au lieu d'un agneau pour le sacrifice pour le péché et d'une brebis pour l'holocauste, le lépreux pauvre pourra offrir deux oiseaux ; l'oblation aussi sera moins considérable. Il n'y a pas de diminution autorisée pour le sacrifice de réparation ; comparez verset 14, note. C'était d'ailleurs dans ce cas l'acte le plus important, et c'est là la raison pour laquelle les prescriptions qui s'y rapportent sont de nouveau rapportées ici tout au long.

Alors que le «pauvre en esprit» accomplit les commandements simplement et sans prétentions, il incombe au riche en savoir et en intelligence de les accomplir avec application et minutie. *«Le riche qui offre le sacrifice d'un pauvre, n'a pas accompli son devoir».* C'est donc une insulte à Dieu lorsqu'un riche qui a reçu les capacités de rendre gloire à Dieu selon sa richesse, rende gloire à Dieu comme un pauvre qui a eu moins que lui.

Purification des maisons atteintes de la lèpre

Selon la tradition juive, **la plaie des lèpres qui se manifeste en Terre Sainte** est un phénomène surnaturel. Or les prodiges de ce genre signe de la sollicitude particulière de l'Éternel, sont réservés à la Terre où la Shechina est proche du peuple. La lèpre de Naaman était surnaturelle.

*«33 L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit : 34 **Lorsque vous serez entrés dans le pays de Canaan, dont je vous donne la possession;** si je mets une plaie de lèpre sur une maison du pays que vous posséderez, 35 celui à qui appartiendra la maison ira le déclarer au sacrificateur, et dira : J'aperçois comme une plaie dans ma maison. 36 Le sacrificateur, avant d'y entrer pour examiner la plaie, ordonnera qu'on vide la maison, afin que tout ce qui y est ne devienne pas impur. Après cela, le sacrificateur entrera pour examiner la maison.*

37 Le sacrificateur examinera la plaie. S'il voit qu'elle offre sur les murs de la maison des cavités verdâtres ou rougeâtres, paraissant plus enfoncées que le mur, 38 il sortira de la maison, et, quand il sera à la porte, il fera fermer la maison pour sept jours. 39 Le sacrificateur y retournera le septième jour. S'il voit que la plaie s'est étendue sur les murs de la maison, 40 il ordonnera qu'on ôte les pierres attaquées de la plaie, et qu'on les jette hors de la ville, dans un lieu impur. 41 Il fera râcler tout l'intérieur de la maison; et l'on jettera hors de la ville, dans un lieu impur, la poussière qu'on aura râclée. 42 On prendra d'autres pierres, que l'on mettra à la place des premières; et l'on prendra d'autre mortier, pour recrépir la maison.

43 Si la plaie revient et fait éruption dans la maison, après qu'on a ôté les pierres, râclé et recrépi la maison, 44 le sacrificateur y retournera. S'il voit que la plaie s'est étendue dans la maison, c'est une lèpre invétérée dans la maison : elle est impure. 45 On abattra la maison, les pierres, le bois, et tout le mortier de la maison; et l'on portera ces choses hors de la ville dans un lieu impur. 46 Celui qui sera entré dans la maison pendant tout le temps qu'elle était fermée sera impur jusqu'au soir. 47 Celui qui aura couché dans la maison lavera ses vêtements. Celui qui aura mangé dans la maison lavera aussi ses vêtements.

48 Si le sacrificateur, qui est retourné dans la maison, voit que la plaie ne s'est pas étendue, après que la maison a été recrépie, il déclarera la maison pure, car la plaie est guérie. 49 Il prendra, pour purifier la maison, deux oiseaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope. 50 Il égorgera l'un des oiseaux sur un vase de terre, sur de l'eau vive. 51 Il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et l'oiseau vivant; il les trempera dans le sang de l'oiseau égorgé et dans l'eau vive, et il en fera sept fois l'aspersion sur la maison. 52 Il purifiera la maison avec le sang de l'oiseau, avec de l'eau vive, avec l'oiseau vivant, avec le

bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi. 53 Il lâchera l'oiseau vivant hors de la ville, dans les champs. C'est ainsi qu'il fera pour la maison l'expiation, et elle sera pure.

54 Telle est la loi pour toute plaie de lèpre et pour la teigne, 55 pour la lèpre des vêtements et des maisons, 56 pour les tumeurs, les dartres et les taches : 57 elle enseigne quand une chose est impure, et quand elle est pure. Telle est la loi sur la lèpre.»

Ces ordonnances sont données en vue du temps où Israël habitera en Canaan, dans des maisons ; c'est pour cela qu'elles sont placées les dernières d'entre les ordonnances sur la lèpre.

Il est difficile de se rendre compte de la nature du mal dont il est question dans ce morceau. On a pensé à des taches de salpêtre ou à la carie des murailles, mais ces taches sont blanches ou grises, et non pas verdâtres ou rougeâtres (verset 37) ; puis elles se montrent à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur des murailles (verset 41). D'autres ont supposé que dans certains cas un lépreux pouvait communiquer son mal aux parois de sa demeure : ce serait donc la lèpre humaine s'attaquant aux maisons. Cela expliquerait plusieurs symptômes de cette maladie : sa nature corrosive (comparez 13.51-52), son aspect enfoncé (14.37), la semaine d'épreuve (14.38). On comprendrait aussi par là qu'elle se montre sur les parois intérieures. Sans doute on ne connaît pas aujourd'hui des faits de ce genre. Mais anciennement la lèpre était plus violente qu'aujourd'hui ; elle peut avoir eu des effets qu'elle ne produit plus maintenant. Cependant le texte ne présente point le mal comme passant de l'homme à la demeure. C'est plutôt l'homme qui paraît devoir redouter la contagion. Il semble que ce soit un mal envoyé directement par Dieu (verset 31). Le Talmud considère la lèpre des murailles comme le premier avertissement envoyé aux pécheurs qui ont construit leurs maisons avec des gains illicites ; comparez Zacharie 5.3-4

34
Lorsque vous (les Israélites) serez entrés. C'est la première fois que le Lévitique nous présente une loi prévoyant expressément la condition future du peuple. Il y en aura trois autres encore dans ce livre : 19.23 ; 23.10 et 25.2. Comparez déjà Exode 12.25 ; 13.5

Si je frappe. Cette expression indique une intention particulière de l'Eternel lorsque la lèpre se manifeste dans une maison.

35
C'est au sacrificateur qu'il appartient le droit d'affirmer.

36
Il semblerait, d'après ce verset, qu'il n'y eût souillure qu'après la déclaration faite par le sacrificateur et que par conséquent l'impureté lévitique fût, dans certains cas, purement conventionnelle.

37
Verdâtres ou rougeâtres : comme 13.19

38

Fera fermer : effectivement et non par simple interdiction.

41

Un lieu souillé, une voirie, ou bien un lieu qui deviendra souillé par le fait même.

42

Mesure partielle, correspondant à 13.56.

Recrépir la maison : non pas la maison entière, ni même toute la muraille, mais la place refaite.

43

43-45 Mesure radicale ; comparez 13.52,55,57

46

Il n'est question ici que de souillure légale et non point de contagion ; voir verset 36, note.

49

49 à 53 Même cérémonie que pour le lépreux guéri (versets 4 à 7). L'oiseau rendu à la liberté symbolise ici la maison rendue à sa destination.

53 Il fera propitiation. L'aspect d'une maison impure est quelque chose de désagréable aux yeux de l'Éternel et constitue une sorte de manquement à son égard. Ainsi pourrait se justifier l'expression faire propitiation pour la maison alors même que l'on ne verrait pas dans cette lèpre la punition d'un péché spécial.

54 à 57 Conclusion.

Ces quatre versets sont la récapitulation des chapitres 13 et 14 ; et la fin du verset 57 est le résumé de cette récapitulation.

Lévitique 15

Les maladies sexuellement transmissibles

La Gonorrhée ou blennorragie est une infection sexuellement transmissible.

Cette infection sexuelle qui touche principalement les organes génito-urinaires est due au gonocoque (*Neisseria gonorrhoeae*, découvert par Albert Neisser en 1879 dans un pus d'urétrite aiguë et isolé en 1885 par Bumm). Elle fait partie des gonococcies qui font l'objet d'un suivi par le « Programme mondial de surveillance des antimicrobiens gonococciques » (GASP) et a été considérée le 7 juillet 2017 par l'OMS comme « menace sanitaire émergente » et nécessitant une collaboration internationale urgente.

Il existe trois catégories, celle qui émane d'un cadavre (humain ou animal), celle qui émane d'un être vivant et celle qui émane des affections lépreuses.

«1 L'Eternel parla à Moïse et à Aaron, et dit : 2 Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur: Tout homme qui a une gonorrhée est par là même impur.

<p>ב דַּבְּרוּ אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וְאָמַרְתֶּם אֲלֵהֶם</p>	<p>dabbrou el bné israel, vaamarttem alehem</p>	<p>Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur</p>
<p>אִישׁ אִישׁ כִּי יִהְיֶה זָב מִבְּשָׂרוֹ--זוּבו, טָמֵא הוּא</p>	<p>iysh iysh kiy yhéyeh zav mibbsaro zovo tame hou</p>	<p>tout homme qui a un flux dans sa propre chair son flux est impur</p>

L'expression **dabbrou el bné israel** démontre une fois de plus que ces lois sont réservées exclusivement au peuple d'Israël. Cela ne s'adresse pas aux non juifs. L'impureté et son corollaire la sainteté n'ont de justification que relativement à une nation qui possède le sanctuaire sur lequel plane la sainteté de Dieu. Là où il n'y a pas de sainteté, il n'y a pas d'impureté et il ne reste qu'une vie instinctive de sens, proche du niveau de l'animal.

L'expression **vaamarttem alehem** est unique dans la Torah et sert à insister sur l'avertissement à communiquer au peuple les lois, détails donnés avec clarté et sévérité. Cela s'explique du fait que l'enseignement public de ces lois peut paraître indécent à certaines oreilles. Elles se rapportent à des phénomènes sexuels de la vie intime anormaux. Comme l'objectif de ces lois est ni plus ni moins la sainteté du peuple, toutes ces précisions sont donc données sans détour ni retenue, dans un esprit de pureté qui leur enlève tout caractère vulgaire et grossier.

L'expression iysh iysh **אִישׁ אִישׁ** «tout homme» sous-entend :

- le premier iysh «toute personne de la collectivité», même les enfants et les jeunes
- le deuxième iysh : toute personne adulte «même un enfant» et «surtout» les jeunes car il semblerait selon la tradition rabbinique, que ce mal vienne plus des jeunes que des personnes d'âge mûr.

«3 C'est à cause de sa gonorrhée qu'il est impur : que sa chair laisse couler son flux, ou qu'elle le retienne, il est impur. 4 Tout lit sur lequel il couchera sera impur, et tout objet sur lequel il s'assiéra sera impur. 5 Celui qui touchera son lit lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 6 Celui qui s'assiéra sur l'objet sur lequel il s'est assis lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 7 Celui qui touchera sa chair lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 8 S'il crache sur un homme pur, cet homme lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au

soir. 9 Toute monture sur laquelle il s'assiera sera impure. 10 Celui qui touchera une chose quelconque qui a été sous lui sera impur jusqu'au soir; et celui qui la portera lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 11 Celui qui sera touché par lui, et qui ne se sera pas lavé les mains dans l'eau, lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 12 Tout vase de terre qui sera touché par lui sera brisé, et tout vase de bois sera lavé dans l'eau. 13 Lorsqu'il sera purifié de son flux, il comptera sept jours pour sa purification; il lavera ses vêtements, il lavera sa chair avec de l'eau vive, et il sera pur. 14 Le huitième jour, il prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il ira devant l'Eternel, à l'entrée de la tente d'assignation, et il les donnera au sacrificateur. 15 Le sacrificateur les offrira, l'un en sacrifice d'expiation, et l'autre en holocauste; et le sacrificateur fera pour lui l'expiation devant l'Eternel, à cause de son flux.»

«16 L'homme qui aura une pollution lavera tout son corps dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 17 Tout vêtement et toute peau qui en seront atteints seront lavés dans l'eau, et seront impurs jusqu'au soir. 18 Si une femme a couché avec un tel homme, ils se laveront l'un et l'autre, et seront impurs jusqu'au soir.

19 La femme qui aura un flux, un flux de sang en sa chair, restera sept jours dans son impureté. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir. 20 Tout lit sur lequel elle couchera pendant son impureté sera impur, et tout objet sur lequel elle s'assiera sera impur. 21 Quiconque touchera son lit lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 22 Quiconque touchera un objet sur lequel elle s'est assise lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 23 S'il y a quelque chose sur le lit ou sur l'objet sur lequel elle s'est assise, celui qui la touchera sera impur jusqu'au soir. 24 Si un homme couche avec elle et que l'impureté de cette femme vienne sur lui, il sera impur pendant sept jours, et tout lit sur lequel il couchera sera impur. 25 La femme qui aura un flux de sang pendant plusieurs jours hors de ses époques régulières, ou dont le flux durera plus qu'à l'ordinaire, sera impure tout le temps de son flux, comme au temps de son indisposition menstruelle. 26 Tout lit sur lequel elle couchera pendant la durée de ce flux sera comme le lit de son flux menstruel, et tout objet sur lequel elle s'assiera sera impur comme lors de son flux menstruel. 27 Quiconque les touchera sera souillé; il lavera ses vêtements, se lavera dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir. 28 Lorsqu'elle sera purifiée de son flux, elle comptera sept jours, après lesquels elle sera pure. 29 Le huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, et elle les apportera au sacrificateur, à l'entrée de la tente d'assignation. 30 Le sacrificateur offrira l'un en sacrifice d'expiation, et l'autre en holocauste; et le sacrificateur fera pour elle l'expiation devant l'Eternel, à cause du flux qui la rendait impure.

31 Vous éloignerez les enfants d'Israël de leurs impuretés, de peur qu'ils ne meurent à cause de leurs impuretés, s'ils souillent mon tabernacle qui est au milieu d'eux.

32 Telle est la loi pour celui qui a une gonorrhée ou qui est souillé par une pollution, 33 pour celle qui a son flux menstruel, pour l'homme ou la femme qui a un flux, et pour l'homme qui couche avec une femme impure.»

Haftarah

2 Rois 7.1 à 20,

1 Elisée dit : Ecoutez la parole de l'Eternel ! Ainsi parle l'Eternel : Demain, à cette heure, on aura une mesure de fleur de farine pour un sicle et deux mesures d'orge pour un sicle, à la porte de Samarie. 2 L'officier sur la main duquel s'appuyait le roi répondit à l'homme de Dieu : Quand l'Eternel ferait des fenêtres au ciel, pareille chose arriverait-elle? Et Elisée dit : Tu le verras de tes yeux; mais tu n'en mangeras point.

3 Il y avait à l'entrée de la porte quatre lépreux, qui se dirent l'un à l'autre : Quoi! resterons-nous ici jusqu'à ce que nous mourions ? 4 Si nous songeons à entrer dans la ville, la famine est dans la ville, et nous y mourrons; et si nous restons ici, nous mourrons également. Allons nous jeter dans le camp des Syriens; s'ils nous laissent vivre, nous vivrons et s'ils nous font mourir, nous mourrons. 5 Ils partirent donc au crépuscule, pour se rendre au camp des Syriens; et lorsqu'ils furent arrivés à l'entrée du camp des Syriens, voici, il n'y avait personne. 6 Le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils s'étaient dit l'un à l'autre : Voici, le roi d'Israël a pris à sa solde contre nous les rois des Héthiens et les rois des Egyptiens pour venir nous attaquer. 7 Et ils se levèrent et prirent la fuite au crépuscule, abandonnant leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes, le camp tel qu'il était, et ils s'enfuirent pour sauver leur vie. 8 Les lépreux, étant arrivés à l'entrée du camp, pénétrèrent dans une tente, mangèrent et burent, et en emportèrent de l'argent, de l'or, et des vêtements, qu'ils allèrent cacher. Ils revinrent, pénétrèrent dans une autre tente, et en emportèrent des objets qu'ils allèrent cacher. 9 Puis ils se dirent l'un à l'autre : Nous n'agissons pas bien! Cette journée est une journée de bonne nouvelle; si nous gardons le silence et si nous attendons jusqu'à la lumière du matin, le châtement nous atteindra. Venez maintenant, et allons informer la maison du roi. 10 Ils partirent, et ils appelèrent les gardes de la porte de la ville, auxquels ils firent ce rapport : Nous sommes entrés dans le camp des Syriens, et voici, il n'y a personne, on n'y entend aucune voix d'homme; il n'y a que des chevaux attachés et des ânes attachés, et les tentes comme elles étaient. 11 Les gardes de la porte crièrent, et ils transmirent ce rapport à l'intérieur de la maison du roi.

12 Le roi se leva de nuit, et il dit à ses serviteurs : Je veux vous communiquer ce que nous font les Syriens. Comme ils savent que nous sommes affamés, ils ont quitté le camp pour se cacher dans les champs, et ils se sont dit : Quand ils sortiront de la ville, nous les saisirons vivants, et nous entrerons dans la ville. 13 L'un des serviteurs du roi répondit : Que l'on prenne cinq des chevaux qui restent encore dans la ville,-ils sont comme toute la multitude d'Israël qui y est restée, ils sont comme toute la multitude d'Israël qui dépérit,-et envoyons voir ce qui se passe. 14 On prit deux chars avec les chevaux, et le roi envoya des messagers sur les traces de l'armée des Syriens, en disant : Allez et voyez. 15 Ils allèrent après eux jusqu'au Jourdain; et voici, toute la route était pleine de vêtements et d'objets que les Syriens avaient jetés dans leur précipitation. Les messagers revinrent, et le rapportèrent au roi.

16 Le peuple sortit, et pilla le camp des Syriens. Et l'on eut une mesure de fleur de farine pour un sicle et deux mesures d'orge pour un sicle, selon la parole de l'Eternel. 17 Le roi

avait remis la garde de la porte à l'officier sur la main duquel il s'appuyait; mais cet officier fut écrasé à la porte par le peuple et il mourut, selon la parole qu'avait prononcée l'homme de Dieu quand le roi était descendu vers lui. 18 L'homme de Dieu avait dit alors au roi : On aura deux mesures d'orge pour un sicle et une mesure de fleur de farine pour un sicle, demain, à cette heure, à la porte de Samarie. 19 Et l'officier avait répondu à l'homme de Dieu : Quand l'Éternel ferait des fenêtres au ciel, pareille chose arriverait-elle? Et Élisée avait dit : Tu le verras de tes yeux; mais tu n'en mangeras point. 20 C'est en effet ce qui lui arriva: il fut écrasé à la porte par le peuple, et il mourut.

Psaume 9

1 Au chef des chantres. Sur «Meurs pour le fils».

Psaume de David.

2 Je louerai l'Éternel de tout mon cœur, Je raconterai toutes tes merveilles. 3 Je ferai de toi le sujet de ma joie et de mon allégresse, Je chanterai ton nom, Dieu Très-Haut !

4 Mes ennemis reculent, Ils chancellent, ils périssent devant ta face. 5 Car tu soutiens mon droit et ma cause, Tu sièges sur ton trône en juste juge. 6 Tu châties les nations, tu détruis le méchant, tu effaces leur nom pour toujours et à perpétuité. 7 Plus d'ennemis ! Des ruines éternelles ! Des villes que tu as renversées ! Leur souvenir est anéanti.

8 L'Éternel règne à jamais, Il a dressé son trône pour le jugement; 9 Il juge le monde avec justice, Il juge les peuples avec droiture. 10 L'Éternel est un refuge pour l'opprimé, Un refuge au temps de la détresse. 11 Ceux qui connaissent ton nom se confient en toi. Car tu n'abandonnes pas ceux qui te cherchent, ô Éternel !

12 Chantez à l'Éternel, qui réside en Sion, publiez parmi les peuples ses hauts faits ! 13 Car il venge le sang et se souvient des malheureux, Il n'oublie pas leurs cris.

14 Aie pitié de moi, Éternel ! Vois la misère où me réduisent mes ennemis, Enlève-moi des portes de la mort, 15 Afin que je publie toutes tes louanges, Dans les portes de la fille de Sion, et que je me réjouisse de ton salut.

*16 Les nations tombent dans la fosse qu'elles ont faite, leur pied se prend au filet qu'elles ont caché. 17 L'Éternel se montre, il fait justice, Il enlace le méchant dans l'œuvre de ses mains.-
Jeu d'instruments. Pause.*

18 Les méchants se tournent vers le séjour des morts, Toutes les nations qui oublient Dieu. 19 Car le malheureux n'est point oublié à jamais, L'espérance des misérables ne périt pas à toujours.

20 Lève-toi, ô Éternel ! Que l'homme ne triomphe pas! Que les nations soient jugées devant ta face ! 21 Frappe-les d'épouvante, ô Éternel ! Que les peuples sachent qu'ils sont des hommes !-Pause.

Marc 1.40 à 45

40 Un lépreux vint à lui; et, se jetant à genoux, il lui dit d'un ton suppliant : Si tu le veux, tu peux me rendre pur. 41 Jésus, ému de compassion, étendit la main, le toucha, et dit : Je

le veux, sois pur. 42 Aussitôt la lèpre le quitta, et il fut purifié. 43 Jésus le renvoya sur-le-champ, avec de sévères recommandations, 44 et lui dit : Garde-toi de rien dire à personne; mais va te montrer au sacrificateur, et offre pour ta purification ce que Moïse a prescrit, afin que cela leur serve de témoignage. 45 Mais cet homme, s'en étant allé, se mit à publier hautement la chose et à la divulguer, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer publiquement dans une ville. Il se tenait dehors, dans des lieux déserts, et l'on venait à lui de toutes parts.

Avertissement

La Bible hébraïque est composée d'un peu moins de 305 000 mots. Ces termes hébreux tirent leur origine du Codex. Pour que le lecteur non juif puisse lire la Bible, chaque mot de la bible a été repris dans un catalogue «Strong», noté avec une classification de 4 chiffres. L'auteur donne pour chaque mot sa ou ses différentes racines trilitères de l'hébreu, c'est-à-dire des racines primaires, secondaires, tertiaires. Mais il faut bien réaliser que «Strong» n'est rien de moins qu'un «outil de traduction» qui a ses faiblesses et qui laisse souvent le chrétien apprenti de l'hébreu sur sa faim et le juif de naissance sur ses gardes. Le sens profond et caché d'un mot est souvent vu au premier regard mais pas toujours. Pour mieux rentrer en profondeur dans le sens d'un mot, il faut parfois s'intéresser à la graphie des consonnes qui le constitue et à son origine proto-sinaïtique, puis descendre de plusieurs niveaux dans les racines. En effet, on sait que les lettres de l'alphabet ont un sens. Chaque lettre a un seul sens puisque le graphisme montre une chose unique dans la nature : le **vav** c'est un clou, le **aleph** c'est une tête de bœuf avec des cornes, etc. Mais on va trouver plusieurs dérivés comme par exemple pour cette lettre **aleph**, « force », « puissance », « chef », etc. C'est l'idée sous-jacente qui est importante et pas uniquement le mot traduit sinon on va arriver à de l'interprétation parfois même farfelue.

Certains analysent les valeurs numériques des mots et aussi le nombre de leur occurrences. Mais rien ne surpasse la vraie recherche : la première apparition d'un mot qui révèle à lui seul aussi d'autres secrets et surtout avant toutes choses, la comparaison des textes eux-même. On peut prendre comme exemple la lettre « réceptacle », **kaph** כַּף qui représente la main (prête à recevoir la bénédiction), une coupe, une tasse, une poignée mais «Strong» nous donne comme autres mots dérivés, **patte creux, branche, fronde, travail, commettre, exposer, la plante du pied, l'emboîture**. Une rapide inspection textuelle va immédiatement révéler le nœud du «**problème**» de cette «plante du pied» avec le passage de Genèse 8 : 9 « Mais la colombe ne trouva aucun lieu pour poser la plante (**kaph**) de son pied,

לְכַף־רֵגְלָהּ «lekaph regalah». La colombe ne possède pas des pieds en forme de main, par contre la courbure pour le serrage de sa patte sur une branche révèle comment cette lettre **kaph** symbolise la main de l'homme qui va serrer de toute ses forces le don reçu de Dieu sans le lâcher.

Selon le lexique biblique⁵, l'outil de recherche du lexique hébreu suivant permet la recherche d'un strong hébreu, c'est-à-dire un numéro universel utilisé par tous les lexiques bibliques, d'un mot hébreu ou d'un mot français de l'ancien testament.

5 <http://www.lexique-biblique.com/lexiques/hebreu/>

Les textes originaux permettent de retrouver le vrai sens des mots employés. En effet, dans la Bible hébraïque par exemple, les scribes n'altéraient aucun texte, même lorsqu'ils supposaient qu'il avait été incorrectement copié. Ils notaient plutôt dans la marge le texte qu'ils pensaient qu'il aurait fallu écrire.

Les textes originaux permettent de dire que le nouveau testament fut écrit en araméen puis traduit en grec. La principale raison de cette traduction fut l'importante place de la langue grecque comme langue universelle de l'époque, un peu comme l'anglais de nos jours.

Pourquoi le lexique hébreu se sert des strongs hébreux?

*Les livres de l'Ancien Testament ont été écrits en Hébreu et araméen puis traduit de l'Hébreu au français. La traduction des textes bibliques manque souvent de fidélité et de «relief» par rapport aux textes originaux, ce qui parfois nous donne quelques difficultés pour bien interpréter la Parole de Dieu. Aussi, ceux qui ont l'habitude d'étudier la Bible en profondeur savent qu'il est important de pouvoir avoir accès aux textes bibliques originaux pour mieux comprendre et interpréter un passage biblique. Cependant, apprendre l'hébreu représente un lourd investissement, qui de plus n'est pas donné à tout le monde, il faut le souligner. C'est pour cela qu'un théologien du 19^{ème} siècle nommé James Strong, nous a facilités la tâche, en remarquant tout simplement que les mots de l'AT et du NT sont immuables et qu'il suffisait de les classer par ordre alphabétique dans chaque langue originale et d'y associer à côté un numéro dans l'ordre croissant : Ceci a donné tout simplement les mots codés Strong's Hébreux pour l'Ancien et Strong's Grecs pour le Nouveau Testament. Lui et une centaine de ses collaborateurs après un travail fastidieux, ont sorti un ouvrage de référence à la fin du 19^{ème} siècle (*The Strong's Exhaustive Concordance of the Bible*) avec un numéro Strong à côté de chaque mot qui correspond à mot que l'on trouve dans le texte original. Ceci évite quand on a un tel ouvrage de devoir connaître l'hébreu ou le grec.*

La «Parasha» פְּרָשָׁה et «Haftarah» הַפְּטָרָה

La Parasha de la semaine (hébreu : פרשת השבוע Parashat Hashavoua) est la portion hebdomadaire de la Torah lue publiquement par les Juifs lors de chaque Shabbat, de façon à lire les 5 livres du Pentateuque (la Torah) entre la période de Sim'hat Torah (Shemini Haatseret) d'une année à l'autre. Le découpage en «parashiyot» n'apparaît pas dans le texte original du Sefer Torah. La Torah elle-même ne prescrit de lecture publique que celle du Haqhel (Deutéronome 31:12). À chaque Parasha correspond une «haftarah», c'est-à-dire un passage des Prophètes partageant une thématique commune à la section lue.

La haftarah est l'étude des textes des prophètes qui sont liés à la parasha de la semaine. La haftarah (en hébreu : הפטרה - haftara ou haftarot au pluriel) est un texte issu des livres de Neviim (les Prophètes), lu publiquement à la synagogue après la lecture de la parasha, lors du shabbat ou des jours de fêtes juives. Le texte institué pour chaque occasion a un thème en rapport avec la parasha correspondante. Des bénédictions sont lues avant et après la lecture chantée de la Haftarah par un membre du minian.

Historiquement on lisait la haftarah au moins dès environ l'an 70, quoique peut-être pas obligatoirement, ni dans toutes les communautés, ni à chaque shabbat.

Le Nouveau Testament de son côté dit que la lecture des Prophètes était une partie commune du service de shabbat, semble-t-il avant l'an 70, du moins dans les synagogues de Jérusalem

et pas nécessairement selon un calendrier fixe. On en parle dans Luc 4:16-17.

Selon Actes 13:15 et 13:27 «après la lecture de la loi et des prophètes», Paul a été invité à prononcer une exhortation. Luc 4:17 déclare que pendant le service du shabbat à Nazareth, le livre d'Esaië a été remis à Yeshoua, «et quand il eut ouvert le livre, il trouva le lieu où il était écrit», le passage étant Isaïe 61:1-2.

La source la plus ancienne pour la preuve de lectures de haftarah est le Nouveau Testament, mais il a été suggéré que les autorités juives suivant la période du Nouveau Testament ont très délibérément évité d'utiliser comme haftarah toute sélection des Prophètes qui avaient été mentionnés dans le Nouveau Testament.

En principe, le mot haftarah serait devenu un mot à part entière. Si on veut dire LA haftarah on devrait ajouter l'article «Ha» et on dirait alors «hahaftarah». Par contre si on décompose le mot de manière hébraïque selon les racines bibliques, «haftarah» serait plutôt une contraction de HA+PATARAH vient très probablement de la racine patar qui est en fait une forme de complément à la parasha qui «rend libre», qui «sépare», probablement dans l'idée de sortir du carcan des lois mosaïques. L'idée ici serait de montrer que pour se détacher littéralement des lois toraïques il faut «naître de nouveau». En effet la **haftarah** signifierait «le premier né» ou encore «première ouverture».

6363 **peter** פֶּטֵר ou **pitrah** פִּטְרָה

est un nom masc. premier-né, en premier lieu, ce qui sépare ou première ouverture (12 occurrences). Ce mot vient de la racine primaire 6362 patar.

6362 **patar** פָּטַר

une racine primaire v- *se détourner, épanoui, exempt, ouvrir* ; (7 occurrences).

1. séparer, rendre libre, enlever, ouvrir, échapper, être épanoui.
 - a. (Qal).
 1. s'enlever, s'échapper.
 2. libérer, mettre dehors.

Et la parasha ? Ce mot désigne une analyse détaillée des faits.

6575 **parashah** פְּרָשָׁה

vient de 6567 ; un nom féminin : somme, détails : *état exact, déclaration, indication, exposition exacte.*

(2 occurrences)

Esther 4 : 7 «Et Mardochée lui raconta tout ce qui lui était arrivé, et lui indiqua la somme (Parashah) d'argent qu'Haman avait promis de livrer au trésor du roi en retour du massacre des Juifs.»

Esther 10 : 2 «Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails (Parashah) sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mardochée, ne sont-ils pas écrits dans le livre des Chroniques des rois des Mèdes et des Perses ?»

Parashah vient d'un verbe «parash»

6567 **parash** פָּרַשׂ

une racine primaire : verbe : **déclarer, distinctement, piquer, éparses ;**

1. **rendre distinct, déclarer, distinguer, séparer.**
 - a. (Qal) **déclarer, éclaircir, clarifier.**
 - b. (Pual) ce qui est distinctement déclaré.
2. (Hifil) percer, piquer, blesser.
3. (Nifal) éparpiller.

5 occurrences

Lévitique 24 : 12 «On le mit en prison, jusqu'à ce que Moïse eût déclaré (Parash) ce que l'Éternel ordonnerait.»

Nombres 15 : 34 «On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré (Parash).»

Néhémie 8 : 8 «Ils lisaient distinctement (Parash) dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.»

Proverbes 23 : 32 «Il finit par mordre comme un serpent, et par piquer (Parash) comme un basilic.»

Ezéchiel 34 : 12 «Comme un pasteur inspecte son troupeau quand il est au milieu de ses brebis éparses (Parash), ainsi je ferai la revue de mes brebis, et je les recueillerai de tous les lieux où elles ont été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.»

L'hébreu est une langue très «terre à terre», pratique, concrète, imagée que pour mieux comprendre comment une nourriture a bien été assimilée, qu'il s'agisse d'une nourriture matérielle ou spirituelle, on va devoir en analyser «les fruits», «l'issue», c'est-à-dire «ce qui est réellement sorti» de l'assimilation de cette Parole de Dieu, quels sont nos fruits, les fruits de la repentance, et un mot qui sort de cette racine «parash», ce sont les excréments, le rebut.

6569 **peresh** פֶּרֶשׁ

vient de 6567 un nom masculin: excréments (7 occurrences), matières fécales, fiente, fumier, issue, rebut.

Exégèse - herméneutique - Pshat - Drash - Remez

L'étude de la Bible s'avère parfois difficile, tant le nombre d'éléments rentrent en ligne de compte. La Parole de Dieu hébraïque a été confiée au peuple juif à l'attention aussi des nations. Sans la compréhension donnée par l'Esprit Saint, cette Parole ne peut être comprise.

Le judaïsme nous montre 4 différents types d'approche des textes bibliques : le «pshat» (la découverte du texte en surface), le «drash» (l'interprétation des textes), le «remez» (les recherches allusives) et le sod (secret). Nous étudions ici les textes au moyen des 3 premiers types uniquement.

L'herméneutique théologique (exégèse) ou le Drash (juif) viennent alors à notre rescousse sans lesquels certains de ces passages restent incompréhensibles.

Mais qu'est-ce que le «drash» juif ?

Si l'Éternel a donné sa Parole premièrement à son peuple avant de la donner aux nations, c'est pour qu'on la consulte avec les lunettes juives. Sans ces lunettes, certains passages resteront obscurs.

Deutéronome 13 : 14 «tu feras des recherches (Darash), tu examineras, tu interrogeras avec soin. La chose est-elle vraie, le fait est-il établi, cette abomination a-t-elle été commise au milieu de toi»

Deutéronome 17 : 9 «Tu iras vers les sacrificateurs, les Lévites, et vers celui qui remplira alors les fonctions de juge; tu les consulteras (Darash), et ils te feront connaître la sentence.»

Le «drash» vient de la racine primaire 1875 darash דָּרַשׁ- dar'yosh דְּרוֹשׁ
chercher, consulter, s'informer, redemander, réclamer, s'occuper, avoir souci de, avoir recours, prendre à cœur, sonder, veiller, ... ; (164 occurrences). Dans l'hébreu contemporain on utilisera comme forme infinitive לְדַרֵּשׁ lidrosh, au présent דּוֹרֵשׁ doresh, et au passé דָּרַשׁ darash, au futur אֶדְרֹשׁ edrosh.

Par cette méthode on a «recours à», on «cherche»- «on s'enquière» dans les limites fixées par l'Esprit Saint et que Dieu veut bien nous accorder.

*Colossiens 3:1 «Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, **cherchez** les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu.»*

Bibliographie

<p>Bible hébraïque «Tanakh »</p>	<p>Bible Logos 6 FaithLite : www.logos.com -The Lexham Hebrew Bible (Bellingham, WA: Lexham Press, 2012) - James Strong, Lexique Strong hébreu-français de l'Ancien Testament (Lyon: Éditions CLÉ, 2005).</p> <p>Traduction du rabbinat : www.mechon-mamre.org</p> <p>Traduction du rabbinat): www.sefarim.fr</p> <p>Le «Tanakh» (en hébreu תנ"ך), est l'acronyme de l'hébreu « תּוֹרָה - נְבִיאִים - כְּתוּבִים », en français : « Torah - Nevi'im - Ketouvim », formé à partir de l'initiale du titre des trois parties constitutives de la Bible hébraïque :</p> <p>T ת : la Torah תּוֹרָה (la Loi ou Pentateuque) ;</p> <p>N נ : les Nevi'im נְבִיאִים (les Prophètes) ;</p> <p>K כ : les Ketouvim כְּתוּבִים (les Autres Écrits ou Hagiographes).</p> <p>On écrit aussi Tanak (sans h à la fin). Le Tanakh est aussi appelé Miqra מִקְרָא, Terminologie : Tanakh, Ancien Testament et Bible hébraïque.</p>
<p>Bible protestante</p>	<p>Plusieurs versions dont la principale LSG</p>
<p>Bible interlinéaire</p>	<p>(en anglais) http://biblehub.com/interlinear Ancien Testament Interlinéaire hébreu-français (Alliance Biblique universelle) textes TOB et BFC</p>
<p>Concordance biblique</p>	<p>www.enseignemmoi.com, www.lueur.org</p>
<p>Cours d'hébreu</p>	<p>Elements grammaticaux et conjugaison : cours d'hébreu Beth Yeshoua Anya Ghennassia Nopari adapté par J.Sobieski</p>
<p>Sources écrites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire Hébreu-Français (Marchand Ennery) Librairie Colbo Paris - Série «Qol HaTorah» La Voix de La Thora (Elie Munk) - L'hébreu au présent (Manuel d'hébreu contemporain) Jacqueline Carnaud - Rachel Shalita - Dana Taube - Cours d'hébreu biblique (Dany Pegon) Editions Excelsis - Editions de l'Institut Biblique - Cours d'hébreu Biblique (Eliette Randrianaivo) - Grammaire élémentaire de l'hébreu biblique (Arian Verheij) aux Editions Labor et Fides - Dictionnaire des racines hébraïques (Abbaye N-D de St-Remy - Rochefort) - Shorashon (4000 racines hébraïques) - Le Tabernacle et l'Arche de l'Alliance (Abraham Park) aux Editions CLC France
<p>Sources Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wikipedia - Toutes recherches variées - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://www.akadem.org/sommaire/paracha/5769/-dans-les-mots-5769/tsav-les-offrandes-dans-le-detail-26-03-2009-7671_4312.php

Editions «La Voix de l'Israël Messianique»

Fondateur : Paul Ghennassia

<https://bethyeshoua.org>

Email : cours-hebreu@bethyeshoua.org

© 1988 Copyright : «La Voix de l'Israël Messianique» - toute utilisation ou reproduction du contenu du présent site, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit est permise, néanmoins elle nécessite une demande écrite préalable au responsable et l'indication de la source de ce contenu.

Une Maison d'Édition

«La Voix de l'Israël Messianique» est une maison d'édition sous forme juridique d'association sans but lucratif dont l'activité principale est la production et la diffusion de livres, de cultes filmés en streaming, de tous documents à caractère messianique.

But de l'association (Extrait des statuts au Moniteur Belge)

Art. 3. L'association a pour objet :

- a) de propager la Bible (l'Ancienne et la Nouvelle Alliance), et faire connaître Yéshoua le Messie principalement au peuple d'Israël, et d'assurer le culte évangélique messianique.
- b) de maintenir et de propager la foi messianique par tous les moyens mis à sa disposition, ainsi que les doctrines qui s'y rapportent. .../...
- c) de créer et de développer des œuvres à caractère religieux et culturel.
- d) de collaborer avec toute autre association poursuivant les mêmes buts, qu'elle soit située en Belgique ou à l'étranger.

Pour atteindre ses objectifs, elle peut notamment organiser des rencontres, des cours, des séminaires et des conférences, diffuser des émissions radiophoniques ou télévisées, proposer des messages sur répondeur téléphonique, produire, imprimer, publier et distribuer tout document ou support médiatique (papier, cassette vidéo, audio, internet,...), sans que cette liste soit exhaustive.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

L'Association

Association Sans But Lucratif inscrite au Moniteur Belge : ASBL «La Voix de l'Israël Messianique»

Numéro de l'association : 358588 No TVA ou no entreprise : 434748753

Rue de Baume 239 à 7100 La Louvière/Hainaut - Belgique Tél : 32(0)64-21.23.90

Secrétariat : asblvim@gmail.com

Etant une œuvre messianique sous la direction de l'Esprit Saint et voulant honorer le Dieu d'Israël et son peuple, «La Voix de l'Israël Messianique» désire apporter le plus grand soin à la propagation de la Bible.

« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra. (1Corinthiens 13:9-10)

L'Association ne peut toutefois garantir l'exactitude de l'information qui s'y trouve. Le lecteur est conscient que les études bibliques proposées par ses auteur(e)s sont majoritairement d'ordre :

- prophétique sur la présence du Fils de Dieu dans la Bible entière et
- eschatologique sur l'analyse biblique de la fin des temps.

La compréhension de l'analyse des textes proposés fait donc intervenir nécessairement la Foi du lecteur.

Table des matières	
Metsora - Lévit. 14.1-2 La purification d'un lépreux	2
La lèpre et les frelons - jugement envoyé par Dieu	4
La lèpre n'est pas une impureté : c'est une infection anormale	6
Le péché volontaire ou le caractère charnel de l'homme ?	7
Le caractère charnel de l'homme	8
Le péché sous inspiration diabolique	8
La Vie ou la mort : le «metsora» et «Mitsraïm» l'Égypte	9
En Egypte	10
En tant que retranchement, ville forte	10
En tant que pays d'Égypte avec des limites	11
En tant que ville forte מִצְרַיִם hametsora et מִצְרַיִם Mitsraïm	11
La peau malade c'est le tissu social malade	12
Aspersion du sang	13
Le sens scripturaire du metsora	13
Le sens des lettres et des racines	13
Un espoir pour le lépreux	14
La maladie de la «peau» עור sera guérie lors de la résurrection	14
«or bead or - yitten bead naphsho»	14
La lèpre de Naaman le syrien : un signe pour les païens	16
La lèpre de Guéhazi : jugement de Dieu pour les voleurs et menteurs	17
Une exception qui confirme la règle	17
Un processus de purification complexe	18
La parasha metsora comporte 11 prescriptions :	18
«Après la déclaration de sa purification»	19
Comment Dieu déclare-t-il aujourd'hui la purification d'un lépreux?	19
Lévitique 14	20
Premier acte de la purification.	20
L'importance de la «vie» : des oiseaux vivants, de l'eau vive	21
Deux oiseaux vivants שְׁתֵּי-צִפּוֹרִים חַיִּים : «shtéy tsiporim hayot» : l'un est sacrifié, l'autre est renvoyé en mission	21
Du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope	22
Du bois de cèdre : bois très sain et durable.	22
Du cramoisi	22
De l'hysope	23
Dans le sang	24
Sept fois l'aspersion	24
Il se baignera sept fois	25
Le rasage intégral : une nouvelle naissance	26
Huit jours d'attente avant de revenir dans la tente d'assignation	26

Le second acte de la purification.	27
L'huile	28
Sur la tête	28
L'indigent	29
Purification des maisons atteintes de la lèpre	30
Lévitique 15	33
Les maladies sexuellement transmissibles	33
Haftarah	35
2 Rois 7.1 à 20,	35
Psaume 9	36
Marc 1.40 à 45	37
Avertissement	38
La «Parasha» פְּרָשָׁה et «Haftarah» הַפְּטָרָה	39
Exégèse - herméneutique - Pshat - Drash - Remez	41
Mais qu'est-ce que le «drash» juif ?	41
Bibliographie	43

